

**Bulletin officiel du ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
et du ministère du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État**

N° 39 – mars-avril 2011

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Décision du 4 mars 2011 portant délégation de signature en matière d'attribution des réductions et majorations d'ancienneté.....p. 5

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ, ET DU DÉVELOPPEMENT DES PME

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat.....p. 8 à 12

SERVICE TOURISME, COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES

Arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination des membres de la commission nationale du commerce équitable.....p. 13

Arrêté du 18 avril 2011 modifiant l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la nomination de membres de la commission nationale du commerce équitable.....p. 16

Arrêté du 19 avril 2011 portant nomination à la Commission nationale des Professions libérales (CNAPL).....p. 17

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Arrêtés du 15 Février 2011 portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie.....p. 20 à 22

Arrêté du 20 Février 2011 portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie.....p. 23

Arrêté du 21 février 2011 portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie.....p. 24

Arrêté du 10 mars 2011 portant nomination au Comité technique de l'Électricité.....p. 25

Arrêté du 21 mars 2011 portant nomination au Comité technique de l'Électricité.....p. 26

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSEE

Arrêté du 4 mars 2011 portant création d'un traitement automatisé d'informations individuelles relatif à la collecte des fiches de travail à l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (INSEE).....p. 27

Décision n° 03/2011 n° 03-2011 du 17 mars 2011 fixant la liste des élèves diplômés de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information et de l'École nationale de la Statistique et de l'Administration économique.....p. 29

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté du 19 janvier 2011 portant nomination et remplacement des commissaires du gouvernement près les conseils régionaux de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne et d'Aquitaine.....p. 40

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté du 5 avril 2011 portant nomination au Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics.....p. 41

SERVICE DU CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Arrêté du 18 mars 2011 portant affectation d'un contrôleur général.....p. 42

Arrêté du 21 mars 2011 portant affectation à la mission « Inspection des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 43

Arrêtés du 24 mars 2011 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 44

Arrêté du 24 mars 2011 portant affectation à la mission fonctionnelle « Etudes-conseil » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 45

Arrêté du 24 mars 2011 portant affectation d'un chef de mission de contrôle.....p. 46

Arrêtés du 7 avril 2011 portant affectation à la mission de contrôle économique et financier des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle du service du Contrôle général économique et financier.....p. 47 à 48

Décision du 1^{er} février 2011 portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 49

Décision du 1^{er} mars 2011 portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 50

Décision du 1^{er} mars 2011 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 51

Décision du 24 mars 2011 portant affectation à la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 52

Décision du 24 mars 2011 portant affectation à la mission « Transports » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 53

Décision du 8 avril 2011 portant affectation à la mission « Organismes concourant aux recettes de l'État » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 54

DÉLÉGATION NATIONALE À LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Décision du 17 mars 2011 désignant les agents de la Délégation nationale à la lutte contre la fraude mentionnés au 2° de l'article L. 114-16-3 du code de la sécurité sociale.....p. 55

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Arrêté du 30 décembre 2010 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de la Loire.....p. 56

Arrêté du 30 décembre 2010 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Productives.....p. 57

Arrêté du 30 décembre 2010 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications.....p. 58

Arrêté du 9 février 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel.....p. 60

Arrêtés du 11 février 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel.....p. 62 à 64

Arrêtés du 15 mars 2011 portant attribution des diplômes des cycles des formations spécialisées de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.....p. 65 à 66

Arrêté du 15 mars 2011 portant attribution du diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.....p. 67

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux

Arrêtés du 4 février 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux.....p. 68 à 71

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès

Arrêtés du 8 février 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès.....p. 72 à 74

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes

Arrêté du 30 décembre 2010 portant modification de l'arrêté du 7 octobre 1998 portant création de cycles de formation spécialisée à l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes.....p. 75

Télécom ParisTech

Arrêté du 14 février 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de Télécom ParisTech.....p. 76

Arrêté du 10 mars 2011 portant attribution des mastères spécialisés de Télécom ParisTech.....p. 81

Arrêté du 11 mars 2011 rapportant l'arrêté du 9 mars 2010 portant attribution des mastères spécialisés de Télécom ParisTech.....p. 87

Télécom Bretagne

Arrêté du 8 février 2011 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne.....p. 89

Arrêté du 10 février 2011 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne, spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Bretagne.....p. 93

Arrêté du 10 février 2011 portant attribution du diplôme national de master en Sciences et Technologies de Télécom Bretagne.....p. 95

Arrêté du 10 février 2011 portant attribution du diplôme national de master en Sciences, Technologies, Santé de Télécom Bretagne.....p. 96

Arrêté du 2 mars 2011 portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom Bretagne.....p. 98

Télécom SudParis

Arrêté du 14 janvier 2011 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis.....p. 101

Arrêté du 22 février 2011 portant attribution du MSc de Télécom SudParis.....p. 105

Arrêté du 22 février 2011 portant attribution du mastère spécialisé (MS) de Télécom SudParis.....p. 106

Télécom École de Management

Arrêté du 14 janvier 2011 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom École de Management.....p. 107

Arrêté du 8 mars 2011 portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom École de Management.....p. 111

Arrêté du 8 mars 2011 portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom École de Management et de Télécom SudParis.....p. 112

AGENCE NATIONALE DES SERVICES À LA PERSONNE

Décision n° 01-2011 du 31 mars 2011 portant cessation de fonction et nomination de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne.....p. 113

Décision du 4 mars 2011 portant délégation de signature en matière d'attribution des réductions et majorations d'ancienneté

Le secrétaire général,

Vu le décret n° 2007-1365 du 17 septembre 2007 modifié portant application de l'article 55 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-444 du 30 avril 2010 relatif aux attributions du secrétaire général du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État et portant création d'un Secrétariat général ;

Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État ;

Vu le décret du 6 mai 2010 portant nomination du secrétaire général ;

Vu le décret du 6 mai 2010 portant nomination d'un Haut fonctionnaire de Défense et de Sécurité ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2004 relatif aux conditions générales d'évaluation et de notation des fonctionnaires du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2008 relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle de certains fonctionnaires de ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2010 portant organisation du secrétariat général des ministères économique et financier,

décide:

article unique :

Reçoivent délégation pour signer, au nom du secrétaire général des ministères économique et financier, les décisions d'attribution de réduction ou majoration d'ancienneté des agents placés sous leur autorité :

Pour la sous-direction des ressources humaines ministérielle (DRH 1) :

Philippe Lafay, sous-directeur, *Armelle* Daumas, administratrice civile, *Patrick* Ourvouai et *Evelyne* Ranuccini, attachés principaux d'administration, *Didier* Fontana, inspecteur principal des impôts ;

Pour la sous-direction des ressources humaines d'administration centrale (DRH 2) :

Vincent Soetemont, sous-directeur, *Marc* Estournet, *Alexandre* Moreau, *Sophie* Legrand et *Fabrice* Thévaux, administrateurs civils, *Caroline* Dulous-Delignière, *Maryline* Genieys, *Mathieu* Guglielmi, *Christophe* Pillon et *Dominique* Vialle, attachés principaux d'administration, *Loïc* Goffe contractuel de niveau A ;

Pour la sous-direction des politiques sociales et des conditions de travail (DRH 3) :

Marc Gazave, sous-directeur, *Catherine* Moreau et *Dominique* Prince, administrateurs civils,

Patrice Baquey, Isabelle Courant, Catherine Dubuis et Francis Griffe, attachés principaux d'administration, Laurence Costa, agent contractuel ;

Pour l'Institut de gestion publique et de développement économique (IGPDE) :

Ralph Dassa, directeur, Claire Paulard Lanapats, directrice adjointe, Patrick Leverino, Philippe Mazuel et Florence Dubo, administrateurs civils, Patricia Le Lay, receveuse-perceptrice du Trésor public, Martin Pietri, attaché principal d'administration ;

Pour le bureau de l'organisation du dialogue social :

Eric Regazzo, administrateur civil ;

Pour la mission MaRHs :

Mathieu Féroldi, directeur de projet ;

Pour le service des Affaires financières et immobilières (SAFI) :

Roland Sparfel, chef de service ;

Pour la sous-direction des Affaires budgétaires et de la performance (SAFI 1) :

Armelle Degenève, sous-directrice, Jo-Michel Dahan, Pascale Galindo et Viviane Silo, administrateurs civils ;

Pour le bureau gestion et expertise immobilière ministérielle (GIM) :

Patrick Rigal, administrateur civil, Pierre Berthon, directeur divisionnaire des impôts, Bernard Biancamaria, Guillaume Duchesne, Jacques Bouton, Henri Grandjean, Hervé Puygauthier et Yves Vancoillie, attachés principaux d'administration, Chantal Aumeran, inspecteur principal des Impôts, Florence Levérino, ingénieur économiste de la construction, Gilles de Sorbier de Pougnaoressse, architecte ;

Pour le centre de prestations financières (CPF) :

Thierry Pellé, administrateur civil, Véronique Bonnefoi, trésorière principale du Trésor public, Mikael Charbit, attaché principal d'administration, Christian Chataing, inspecteur principal des Impôts, Jean-Pierre Delattre, Catherine Hermandesse, Bruno Laflotte et Odile Le Quilliec, attachés d'administration, Sylvie Klaine, inspectrice du Trésor public, Lydie Esnault, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;

Pour la mission Nouveaux processus et systèmes d'information budgétaires et comptables (NPESIBEC) :

Barbara Siguret, attachée principale d'administration ;

Pour la mission audit et contrôle interne (MACI) :

Anne Caels, directrice départementale du Trésor public ;

Pour le service de la communication (SIRCOM)

Pierre-Emmanuel Richard, agent contractuel, chef du service, Philippe Debet, directeur adjoint ;

Pour la sous-direction de l'informatique des services centraux (SEP 1) :

Christophe Alviset, sous-directeur, Sylvie Poussines, administratrice civile, Maurice Pellequer, administrateur de l'INSEE, Corine Delcourt, Bruno Dreyer, Yannick Durantin, Jean-Louis Gallien, Alain Giraud, Georges Klepatch, Emmanuel Mornet et Dominique Volpe, attachés principaux d'administration, Christophe Hachémi, agent contractuel ;

Pour la sous-direction du cadre de vie (SEP 2) :

Patrick Curtenat, sous-directeur, *Irène* Barbieri, conservatrice générale des bibliothèques, *Serge* Pinson et *Jean-François* Pons, administrateurs civils, *Agnès* d'Angio-Barros, conservatrice en chef du patrimoine, *Marie-Hélène* Albisson, *Robert* Bonnery, *Philippe* Degen, *Francis* Fofou, *Didier* Lafaye, *Marie-Louise* Lefèvre, *Gaëlle* Marek, *Jacques* Petit, *Alain* Repaux, *Jérôme* Rimbault et *Thierry* Serin, attachés principaux d'administration, *Patrick* Artigue, *Odile* Créoff, et *Patrice* Jegouic, attachés d'administration, *Frédéric* Roux, commissaire principal de la police nationale, *Sylvie* Mouquet, inspectrice des impôts, *André* Lagache et *Francis* Méry, inspecteurs du Trésor public, *Alexis* Dehoumon, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, *Christian* Layssac, ingénieur en chef des Arts et métiers, *François* Testé et *Philippe* Vausselin, ingénieurs économistes de la construction de classe supérieure, *Yvon* Bohelay, *Hervé* Bodzon, *Joceiyne* Rivière et *Michel* Vogel ingénieurs économistes de la construction, *Gilles* Bernaud, *Jean Claude* Giard, *Philippe* Lavandier, *Francis* Leccia, *Daniel* Maillefer et *Gérald* Millet, ingénieurs mécaniciens électriciens, *Philippe* Dorr, *Gilbert* Liégent, *Richard* Petre et *Patrick* Tabuteau, ingénieurs adjoints, *Denis* Roche, agent contractuel ;

Pour la délégation à la modernisation (DMO) :

Philippe Lévêque, chef de service ;

Pour la délégation aux systèmes d'information (DSI) :

Jean-Baptiste Le Brun, chef de service ;

Pour la délégation à l'encadrement supérieur (DES) :

Michèle Féjoz, contrôleur générale ;

Pour le service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) :

Alain Rocca, expert de haut niveau ;

Pour la délégation interministérielle à l'intelligence économique :

Olivier Buquen, délégué interministériel ;

Pour le coordonnateur ministériel à l'intelligence économique :

Frédéric Lacave, administrateur civil ;

Pour la mission Parlement européen :

Florence Dobelle, directrice de projet ;

Pour le cabinet du Secrétaire général :

François Chaussy, receveur des Finances ;

Pour la mission ressources communes :

Didier Petitjean, attaché principal d'administration ;

Pour la mission communication :

Anne Branly, agent contractuel.

Fait le 4 mars 2011,

Le secrétaire général,

Dominique Lamiot.

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) se compose d'établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Les postes de secrétaire général, directeur des services suivants sont déclarés vacants :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale des Pyrénées-Atlantiques	Au 1 ^{er} septembre 2011	secrétaire général Rang 4	Avant le 31 mai 2011	M. le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale des Pyrénées-Atlantiques. 11, rue de Solférino BP 608 64006 PAU Cedex
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale de Vaucluse	Au 1 ^{er} juillet 2011	secrétaire général Rang 4	Avant le 30 avril 2011	M. le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Vaucluse L'Hôtel de l'Espine 35, rue Joseph Vernet BP 40 208 84 009 AVIGNON Cedex 1

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier, consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : economie.gouv.fr,

rubrique *Publications* et sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent*).

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant et est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat de région ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat, ou de chambre de métiers et de l'artisanat départementale. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) se compose d'établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Les postes de secrétaire général, directeur des services suivants sont déclarés vacants :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France	Au 1 ^{er} septembre 2011	Secrétaire général Rang 3	Avant le 20 avril 2011	M. le Président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France 72/74 rue de Reuilly 75 592 PARIS Cedex 12

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier, consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : economie.gouv.fr, rubrique *Publications* et sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent*).

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant et est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat de région ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat, ou de chambre de métiers et de l'artisanat départementale. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) se compose d'établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 et notamment par les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services.

Les postes de secrétaire général, directeur des services suivants sont déclarés vacants :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Finistère.	Au 1 ^{er} juillet 2011	Secrétaire général Rang 4	Avant le 1 ^{er} juin 2011	M. le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Finistère 24 route de Cuzon 29 196 QUIMPER Cedex
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale des Côtes d'Armor	Au 15 juin 2011	Secrétaire général Rang 5	Avant le 15 mai 2011	M. le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale des Côtes d'Armor Campus de l'Artisanat et des Métiers BP 51 22 440 PLOUFRAGAN
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Picardie	Au 1 ^{er} juillet 2011	Secrétaire général Rang 2	Avant le 31 mai 2011	M. le Président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Picardie Cité des Métiers 80440 BOVES

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier, consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : economie.gouv.fr, rubrique *Publications* et sur le site internet www.artisanat.fr, rubrique *Les CMA recrutent*.

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant. Elle est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat de région ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat, ou de chambre de métiers et de l'artisanat départementale. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

Arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination des membres de la commission nationale du commerce équitable

Le secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation,

Vu la loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et notamment son article 60 ;

Vu le décret n°2007-986 du 15 mai 2007 relatif à la reconnaissance des personnes veillant au respect des conditions du commerce équitable ;

arrête

article 1er

M. *Pierre-François* Couture, contrôleur général économique et financier, est nommé président de la commission nationale du commerce équitable.

article 2

Sont nommés membres de la Commission nationale du commerce équitable :

I - Au titre des représentants de l'administration :

1°) au titre du ministre chargé du Commerce :

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services ou son représentant ;

2°) au titre du ministre chargé de l'Écologie :

Le commissaire général au Développement durable ou son représentant ;

3°) au titre du ministre chargé de la Coopération :

Le directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, ou son représentant ;

4°) au titre du ministre chargé du Tourisme:

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services ou son représentant ;

5°) au titre du ministre chargé de l'Industrie:

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des services ou son représentant ;

6°) au titre du ministre chargé du Commerce extérieur:

Le directeur général du Trésor et de la Politique économique ou son représentant ;

7°) au titre du délégué interministériel au Développement durable :

Le commissaire général au Développement durable ou son représentant ;

8°) Le Délégué interministériel à l'Innovation, à l'Expérimentation et à l'Économie sociale ou son représentant.

II – Au titre des représentants des organisations et des fédérations spécialisées dans le commerce équitable :

- 1°) M. *Georges* d'Andlau, Plate-forme pour le commerce équitable; Mme *Julie* Stoll, suppléante;
- 2°) M. *Joaquin* Muñoz, Max Havelaar France; M. *Serge* Fraichard, suppléant;
- 3°) M. *Stéphane* Le Borgne, Fédération Artisans du Monde; M. *Gérald* Godreuil, suppléant;
- 4°) M. *Bernard* Schéou, Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire; M. *Julien* Buot, suppléant.

III– Au titre des représentants des organisations et fédérations professionnelles impliquées dans le commerce équitable :

- 1°) Mme *Agathe* Grossmith, Fédération du Commerce et de la distribution ; M. *Lionel* Desence, suppléant.
- 2°) M. *Bertrand* Paillat, Conseil du Commerce de France; Mme *Fanny* Favorel Pige, suppléante.

**IV – Au titre des représentants des associations de défense des consommateurs :
En qualité de titulaires :**

- 1°) Mme *Marie* Igot, Association Familles Rurales-UFCS;
- 2°) M. *Yves* Huguet, Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs;

En qualité de suppléants :

Mme *Elsa* Cohen, Confédération Syndicale des Familles;
M. *Patrice* Bouillon, représentant INDECOSA CGT.

V – Au titre des représentants des organisations de solidarité internationale :

- 1°) M. *Jean-Jacques* Boutrou, Agronomes et vétérinaires sans frontières ; M. *Pierril* Lacroix, suppléant;
- 2°) M. *Jean-Louis* Vielajus, Coordination Sud; M. *Renaud* Colombier, suppléant;
- 3°) M. *Martial* Lesay, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement; M. *Guy* Aurenche, suppléant;
- 4°) Mme *Martine* Francois, Groupe de recherches et d'échanges technologiques; M. *Damien* Lagandre, suppléant.

VI– Au titre des personnalités qualifiées :

- 1°) M. *Jean-Pierre* Blanc, Directeur général de Malongo; Mme *Isabelle* Vagneron, suppléante;
- 2°) M. *Philippe* Dulbecco, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International; Mme *Catherine* Araujo-Bonjean, suppléante.

article 3

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

Fait à Paris, le 28 janvier 2010

Le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat,
des petites et moyennes Entreprises,
du Tourisme, des services et de la consommation

Hervé Novelli

**Arrêté du 18 avril 2011
modifiant l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la nomination
de membres de la commission nationale du commerce équitable**

Le secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation,

Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination des membres de la commission nationale du commerce équitable ;

arrête

article 1er

L'article 2 de l'arrêté du 28 janvier 2010 est modifié comme suit :

- Au titre des représentants des organisations et des fédérations spécialisées dans le commerce équitable :

Au lieu de « M. *Joachim* Muñoz », lire « M. *Christophe* Roturier » ;

Au lieu de « M. *Bernard* Schéou », lire « Mlle *Amandine* Southon » ;

Au lieu de Mlle *Amandine* Southon », lire « M. *Julien* Buot ».

- Au titre des représentants des organisations et des fédérations professionnelles impliquées dans le commerce équitable :

Au lieu de « Mme *Agathe* Grossmith », lire « Mme *Giulia* Basclat » ;

Au lieu de « M. *Bertrand* Paillat », lire « M. *Pierre* Gogin ».

- Au titre des représentants des organisations de solidarité internationale :

Au lieu de « M. *Pierril* Lacroix », lire « M. *Romain* Valleur » ;

Au lieu de « M. *Renaud* Colombier », lire « M. *Daniel* Verger » ;

Au lieu de « M. *Damien* Lagandre », lire « M. *Laurent* Levard ».

article 2

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait le 18 avril 2011

Le secrétaire d'État chargé du Commerce,
de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises,
du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation

Frédéric Lefebvre

Arrêté du 19 avril 2011
portant nomination à la Commission nationale des Professions libérales
(CNAPL)

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation,

Vu le décret n°2010-1447 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;

Vu le décret n°2010-1469 du 2 décembre 2010 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation ;

Vu le décret n° 2011-200 du 21 février 2011 portant création de la Commission nationale des Professions libérales,

arrêtent

article 1er

Par application des dispositions des 2° et 3° de l'article 9 du décret du 21 février 2011 susvisé, sont nommés en qualité de membres de la Commission nationale des Professions libérales, pour une durée de cinq ans :

- au titre des représentants proposés par l'Union nationale des Professions libérales (UNAPL) :

M. Blanchecotte *François*, biologiste
M. Bornerand *Marc*, chirurgien-dentiste
M. Cannesson *Jean-Yves*, notaire
M. Chassang *Michel*, médecin
M. Delran *Bernard*, consultant
M. Fantuz *Stéphane*, expert-financier
M. Garrigou *Serge*, géomètre-expert
M. Giordano *Michel*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Gordon-Krief *David*, avocat
M. Goupil *Gérard*, chirurgien dentiste
M. Guichardon *Christian*, masseur-kinésithérapeute rééducateur
M. Lafont *Pierre*, avocat
M. Lampert *Etienne*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Robert *Guy*, chirurgien-dentiste
Mme Rouault *Anne-Elizabeth*, conservatrice-restauratrice
Mme Socquet-Clerc Lafont *Jacqueline*, avocate
M. Tisserand *Philippe*, infirmier
Mme Tisserant *Chantal*, agent général d'assurances

- au titre des représentants proposés par la Chambre nationale des Professions libérales (CNPL) :

Mme Augé-Caumon *Marie-Josée*, pharmacienne
M. Béguin *Patrick*, masseur-kinésithérapeute
M. Blanc *Dominique*, ostéopathe
M. Bolling *Didier*, avoué
Mme Ijalva *Linda*, architecte d'intérieur
M. Liwerant *Alain*, médecin
Mme Longuet *Brigitte*, avocate
M. Noël *Daniel-Julien*, avocat

- au titre de représentants proposés par le Comité de liaison des institutions ordinales (CLIO) :

M. Deseur *André*, médecin
M. Geslin *Loïc*, expert-comptable et commissaire aux comptes
Mme Keller *Marie-Josée*, sage-femme
M. Lanquette *Jean-Paul*, architecte
Mme Morand de Jouffrey *Marie Hélène*, notaire
M. Potier de la Varde *Bruno*, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
M. Rondeau *Christian*, vétérinaire
M. Sicard *Frédéric*, avocat

- au titre des personnalités qualifiées :

Mme Ancellin-Boisnard *Annie-Claude*, chirurgien-dentiste
M. Chenais *Jean-François*, architecte
Mme Colas *Régine*, présidente de la confédération des ARAPL
Mme Frison-Roche *Marie-Anne*, professeure agrégée des facultés de droit
Mme Garzino-Boyer *Annie*, formatrice consultante
M. Gonelle *Michel*, président de la caisse maladie des Professions libérales de province
Mme Provence *Myriam*, généalogiste
Mme Rahier *Michèle*, présidente de l'ARAPL d'Ile de France
M. Régi *Jean-Claude*, président de la fédération des médecins de France
M. Reignault *Jacques*, président du CEPLIS
M. Reigné *Philippe*, professeur agrégé des facultés de droit
M. Salustro *Edouard*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Santerre *Bernard*, sophrologue
M. Soubeyran *Lionel*, formateur

article 2

En application des dispositions de l'article 10 du décret du 21 février 2011 susvisé, Mme Brigitte Longuet est nommée vice-présidente de la Commission nationale des Professions libérales.

article 3

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait le, 19 avril 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances, et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce,
de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises,
du Tourisme, des Services, des Professions libérales
et de la Consommation,

Frédéric Lefebvre

Arrêté du 15 Février 2011
portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'Électricité et du gaz, notamment son article 45 ;

Vu le décret n°2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'Énergie, et notamment ses articles 2 et 4,

arrête

article 1

Est nommé membre suppléant du conseil supérieur de l'Énergie:

M. Bal (*Jean-Louis*)

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 Février 2011

Pour le ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

Arrêté du 15 Février 2011
portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'Électricité et du gaz, notamment son article 45 ;

Vu le décret n°2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'Énergie, et notamment son article 2,

arrête

article 1

Est nommé membre du conseil supérieur de l'Énergie:

M. Lhuissier (*Jean-Francois*) en remplacement de M Caron (*Bernard*)

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 février 2011

Pour le ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

Arrêté du 15 Février 2011
portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'Électricité et du gaz, notamment son article 45 ;

Vu le décret n°2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'Énergie, et notamment son article 2,

arrête

article 1

Est nommé membre du conseil supérieur de l'Énergie:

M. Tabourdeau (*Guillaume*) en remplacement de M Gatin (*Luc*)

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 Février 2011

Pour le ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

Arrêté du 20 Février 2011
portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'Électricité et du gaz, notamment son article 45 ;

Vu le décret n°2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'Énergie, et notamment ses articles 2 et 4,

arrête

article 1

Sont nommés membre suppléants du conseil supérieur de l'Énergie:

M. de Marliave (*Jean-Louis*)

M Tribot-Laspère (*François*)

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 20 février 2011

Pour le ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

**Arrêté du 21 février 2011
portant nomination au conseil supérieur de l'Énergie**

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'Électricité et du gaz, notamment son article 45 ;

Vu le décret n°2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'Énergie, et notamment son article 2,

arrête

article 1

Est nommé membre du conseil supérieur de l'Énergie:

Mme Cottin (*Florence*) en remplacement de M Wendling (*Christophe*)

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 février 2011

Pour le ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

**Arrêté du 10 mars 2011
portant nomination au Comité technique de l'Électricité**

Par arrêté du ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, en date du 10 mars 2011, les représentants d'EDF dont les noms suivent sont nommés membres du Comité technique de l'Électricité, au titre des entreprises soumises à obligations de service public en lien avec le fonctionnement du système électrique :

Titulaire : M. Lhuissier *Jean-François*, directeur Clients-Marchés à la Direction Optimisation Amont-Aval Trading, en remplacement de M. Husson *Emmanuel* ;

Suppléant : M. Gault *Jean-Christophe*, en remplacement de M. Ferrier *Bruno*.

Leurs mandats viendront à expiration le 10 juin 2013.

Arrêté du 21 mars 2011
portant nomination au Comité technique de l'Électricité

Par arrêté du ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, en date du 21 mars 2011, les représentants du SYCABEL dont les noms suivent sont nommés membres du Comité technique de l'Électricité, au titre des entreprises, établissements ou organismes scientifiques, techniques ou professionnels intéressés par l'électricité, les matériels et services associés et leur normalisation :

Titulaire : M. Paumier *Régis*, délégué général du SYCABEL, en remplacement de M. de Gromard *Hugues* ;

Suppléant : M. de Gromard *Hugues*, délégué général honoraire du SYCABEL, en remplacement de M. Frebault *Jean-Claude*.

Leurs mandats viendront à expiration le 10 juin 2013.

Arrêté du 4 mars 2011
portant création d'un traitement automatisé d'informations
individuelles relatif à la collecte des fiches de travail à l'Institut national
de la Statistique et des Études économiques (INSEE)

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment son article 23 ;

Vu le récépissé n°705537-V2 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 4 janvier 2011,

arrête

article 1

Il est créé dans tous les établissements de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (INSEE) un traitement automatisé d'informations individuelles relatif à la collecte des fiches de travail.

La finalité principale est une meilleure exploitation des informations saisies : par un suivi du plan annuel de travail au niveau des activités des unités et par l'élaboration de tableaux de bord à différents niveaux de décision.

article 2

Les informations traitées sont :

- nom ;
- prénom ;
- catégorie ;
- matricule ;
- identifiant des personnes (IDEP) ;
- temps de travail cumulé mensuel par activité ;
- temps d'absence cumulé mensuel par type d'absence ;
- unité de rattachement.

article 3

L'INSEE est seul destinataire des informations individuelles recueillies :

Les différents chefs d'unité accèdent aux informations de leur unité par un poste contrôle validation verrouillé par un mot de passe ;

L'administrateur de l'application, qui est aussi le gestionnaire du plan annuel de travail, a un droit d'accès sur l'ensemble : il valide le fichier mensuel destiné au secrétariat général.

article 4

Le droit d'accès et de rectification prévu par l'article 39 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée s'exerce auprès du chef de département ou directeur régional concerné.

article 5

L'arrêté du 4 septembre 2000 modifié portant création d'un traitement automatisé d'informations individuelles relatif à la collecte des fiches de travail dans les directions régionales de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques d'Alsace, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, de Nord - Pas-de-Calais et de Picardie est abrogé.

article 6

Le directeur général de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État.

Fait le 4 mars 2011

Pour la ministre

Et par délégation

Jean-Philippe Cotis

directeur général de l'INSEE

**Décision n° 03/2011 n° 03-2011 du 17 mars 2011
fixant la liste des élèves diplômés de l'École nationale de la Statistique
et de l'Analyse de l'Information et de l'École nationale de la Statistique
et de l'Administration économique**

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie :

Vu le décret 2010-1670 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique,

Vu l'arrêté du 18 janvier 2010 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur

Vu l'arrêté du 6 décembre 2006 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur

décide :

article 1 : Délivrance du diplôme d'ingénieur de l'ENSAI

A l'issue de leur scolarité, le diplôme d'ingénieur de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information est attribué à :

Promotion 2010 « France Mentré »

Aguadé Anne-Sophie
Assouan Adahi
Bailly Noémie
Baranes-Berrebi Guillaume
Beatrix Elodie
Bennani Youssef
Bienvenu Laëtitia
Bihan Matthieu
Bou Fanny
Bragbo Souhony
Bricard Damien
Broy Perrine
Chalmel Vincent
Chastaing Gaëlle
Chaudonneret Thomas
Cougul Marie
Coulibaly Nina
Debricon Maxime
Desfons Félix
Dos Santos Steven

Dufour *Arthur*
El Bouhairi *Yacine*
Fantin *Romain*
Faure *Loïc*
Florentin *Charles-Antoine*
Fonteneau *Marjorie*
Gericke *Cindy*
Geslain *Tiffany*
Girard *Floran*
Godard *Mathilde*
Gosse *Alexandre*
Guinard *Clothilde*
Huvelin *Marc*
Jeyam *Anita*
Koehler *Boris*
Kouamé *Prisca*
Laville *Vincent*
Le Boulc'h *François*
Le Coroller *Gwenaëlle*
Lecroart *Timothée*
Lemoine *Vincent*
Lepage *Mélissa*
Leroi *Christophe*
Ly *Jean-Philippe*
Maistre *Samuel*
Malingre *Lise*
March *Laura*
Mengelle *Bastian*
Mezzarobba *Myriam*
Mieszkalski *Nicolas*
Moubachir *Eléonore*
Moumouni *Zoulkiflou*
Najid *Mohamed Amine*
Ortiz *Nicolas*
Paux *Gautier*
Pelletier *Julien*
Pinto *Camille*
Poloni *Grégoire*
Prague *Mélanie*
Queyroi *François*
Ramadan-Alban *Nidal*
Ramamourthy *Alex*
Rousseau *Manon*
Sai *Benjamin*
Salaun *Jérôme*
Salic *Goulven*
Schupp *Jérôme*
Simoen *Pierre-Edouard*
Soumaille *Mélanie*
Sylvan *Jean-Pierre*
Thia Ah Fat *Julien*

Thurier *Quentin-Gabriel*
Torregrossa *Hugo*
Touchard *Samuel*
Toure *Aminata*
Villaverde *Matthias*
Villepreux *Marine*.

article 2 : Délivrance du diplôme d'ingénieur de l'ENSAE ParisTech

A l'issue de leur scolarité, le diplôme d'ingénieur de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique est attribué à :

Promotion 2008

Aidekon *Elie*
Alabergere *Guillaume*
Antunes Barroso Morin *Miguel*
Arbel *Julyan*
Barthes *Rémi*
Bary *Dorothée*
Batard Dupre *Pierre-Edouard*
Batte *Loïc*
Ben Driss Alami *Mohamed*
Besse *Frédéric*
Bureau *Clotilde*
Ceci *Nila*
Chevalier *Charles-Marie*
Cuny *Pierre-Louis*
Dahiot *Chloé*
de Ravel d'Esclapon *Charles*
Decruyenaere *Thibault*
Drut *Bastien*
Dugast *Jérôme*
El Adaoui *Yassir*
El Anzaoui *Houda*
El Kraizi *Mohamed*
End *Nicolas*
Filatricau *Olivier*
Gonguet *Fabien*
Granbichler *Josef*
Gravatte *Charles*
Gros *Emmanuel*
Guggemos *Fabien*
Jarcsek *Vincent*
Joulin *Armand*
Lasnier *Matthieu*
leblanc *Pierre*
Lemerre *Julie*
Lethielleux *Aymeric*
Levy *Déborah*
Margueritte *Louis*
Maumon Falcon de Longevialle *Rémi*

Muresianu *Julien*
Naim *Raphaël*
Nessi *Jean-Baptiste*
Ouacha *Dounia*
Papaioannou *Denis*
Perchet *Clément*
Perret *Adrien*
Phillips *Jacky*
Pinto *Lorraine*
Poissonnier *Aurélien*
Quorrich *Mohammed*
Robin *Timothée*
Sakka *Thouraya*
Solard *Gwennaël*
Vaucher *Marc*
Yu *Ziqin*
Zheng *Jin*

Promotion 2009

Andre *Mathias*
Araamouch *Mohamed-Anouar*
Auclert *Adrien*
Ayed *Hajer*
Beck *Simon*
Bocher *Xavier*
Boisnault *Denis*
Bonnoit *David*
Bono *Claire-Marie*
Bouassida *Amine*
Breuilh *Fabien*
Cao *Jing*
Carpentier *Alexandra*
Carubia *Pierre*
Cleaud *Guillaume*
Combes *Stéphanie*
Coppoletta *Rosalinda*
Coursimault *Étienne*
Cresseveur *Emmanuel*
Darbre *Pierre*
De Mullo de Villenaut *Alexandre*
Desloges *Guillaume*
Devillieres *Renan*
Dortet-Bernadet *Vincent*
Dupuy *Emmanuel*
Duval *Céline*
Eidelman *Alexis*
El Hachem *Bassem*
Filaire *Thomas*
Frydman *Miles*
Georges *Nathalie*
Ghorbal *Skander*

Guannel *Boris*
Hammami *Moez*
Iftahy *Abdellab*
Kerdrain *Clovis*
Lafarguette *Romain*
Lassoued *Mohamed-Walid*
Le Gouguec *Anaïs*
Lefevre *Pierre*
Lellouch *Thomas*
Loublier *Alexis*
Maleki *Ehsan*
Mikou *Saad*
Moisy *Grégoire*
Morillot *Richard*
M'saddek *Oussama*
Nakouri *Sami*
Naudon *Hélène*
Neiter *Denis*
Orand *Michaël*
Parenti *Mathieu*
Picard *Aymeric*
Pillaudin *Matthias*
Prat-Carrabin *Arthur*
Rekik *Yassine*
Ren *Jizhao*
Rioust de Largentaye *Tanguy*
Salfati *David*
Senot *Jérôme*
Sotura *Christelle*
Tang *Xiaodong*
Titon *Myriam*
Tlili *Samira*
Tracol *Kevin*
Trigano *Eléonore*
Yao *Kun*
Yu *Tuotuo*
Zaiem *Meryam*
Zghal *Thameur*
Zheng *Ban*
Zhou *Chao*

Promotion 2010

Alexis *Jérôme*
Barrat *Alexandre*
Beauchene *Dorian*
Bellon *Matthieu*
Ben Hmidene *Maha*
Berdugo *Gabriel*
Bernas *Vincent*
Biausque *Vincent*
Bouhia *Rachid*

Brauch *Nora*
Cerrajero *Nicolas*
Contant *Jérôme*
De Moliner *Anne*
Demgne *Edith*
Depp *Laurène*
Diaby *Mohamed*
Dupont *Alexis*
Fei *Xiaoyu*
Ferriere *Thomas*
Fosso Teugne *Patrick*
Gille *Pierre-Hugues*
Goussé *Marion*
Grassi *Basile*
Herbault *Kristell*
Kempeners *Charles-Henri*
Khiar *Rafik*
Lafond *Jean*
Laget *Edith*
Le Saout *Ronan*
Lebrere *Alexandre*
Lefebvre *Geoffrey*
Marc *Bertrand*
Meilhac *Christophe*
Monin *Vincent*
Murard *Elie*
Naouas *Amine*
Perret *Caroline*
Pons *Sébastien*
Rahoui *Ghassen*
Ricroch *Layla*
Roussel *Pierre*
Royo *Clément*
Schmitt *Florian*
Seretti *Laetitia*
Shu *Yichan*
Singer *Amandine*
Tang *Jia Zi*

article 3 : Délivrance du diplôme de Statisticien Economiste de l'ENSAE ParisTech

A l'issue de leur scolarité, le diplôme d'ingénieur de l'École nationale de la Statistique et de l'Administration économique est attribué à :

Promotion 2002

Debos Yann

Promotion 2004

Tanve Morgane

Promotion 2005

Bos Olivier

Promotion 2006

Boubtane *Ekrame*
Breda *Thomas*
Drouard *Joeffrey*
Gueye *Gora*
Kaba *Vincent*
Roys *Nicolas*
Zylberberg *Yanos*

Promotion 2007

Belaid *Henni*
Bizet *Vincent*
Boeda *Mathieu*
Bourousse *Louis*
Jolly *Dorothée*
Stackler *Barthélémy*

Promotion 2008

Aichele *Sebastian*
André *Claire*
Badji *Babacar*
Balson *Nathalie*
Bardet *Aurélie*
Baron *Nicolas*
Bellity *Emmanuel*
Ben' Hamouda *Mohamed Ali*
Ben Zimra *Eliezer*
Benamour *Driss*
Benbakhti *Yasmina*
Bennani Hijazi *Driss*
Blake *Hélène*
Bonneyoy *Jérémie*
Bosquet *Clément*
Boucher *Anne-Sophie*
Bouvard *Flore*
Boux de Casson *Erwan*
Bouychou *Louis*
Brahmi *Abdenor*
Brodeur *Nicolas*
Calmus *Jonathan*
Chastang *Marie*
Chauvigny *Matthieu*
Cohen *David*
De Corniere *Alexandre*
Delcampe *Stanislas*
Dieye *Aminata*
Dreyer *Antoine*

Dubecq *Simon*
Durut *Matthieu*
Gallet *Jérémy*
Garrouste *Clémentine*
Genest *Sophie*
Gravellini *Pierre*
Guedem Fotso *Edwige*
Guissi *Mehdi*
Guitard *Benoît*
Haas *Tom*
Hantous *Ons*
Hufnagl *Anton*
Huth *Nicolas*
Jadeau *Christophe*
Laborde *Charlène*
Laclau *Marie*
Lasnier *Grégoire*
Lavail *Etienne*
Le Corre *Vincent*
Le Coz *Paul*
Le Goffe *Guillaume*
Lefebvre *Benoît*
Letondu *François*
Lisbonne *Aymeric*
Lise *Laura*
Malet *Laurent*
Maret *Thomas*
Mauroux *Amélie*
Midon *Xavier*
Mouy *Pierre*
Palayret *Julie*
Petres *Simon*
Plouhnec *Corentin*
Potempa *Lionel*
Prestel *Baptiste*
Quilliot *Daniel*
Revilla *Mélanie*
Royant *Elodie*
Rusig *Fabrice*
Salah Abou El Enien *Aymen*
Salman *Matthieu*
Scherman *Myriam*
Scheuring *Simon*
Seraphin *Frédéric*
Serrar *Loubna*
Serror *Jérémy*
Smadja *Yohann*
Solignac *Matthieu*
Tazi *Kamil*
Turban *Sébastien*
Valognes *Christophe*

Wagner *Sander*
Yang *Zhiming*

Promotion 2009

Akindes *Kémi*
Azria *Joachim*
Bejaoui *Kaïs*
Benaroya *Mérodie*
Boyer *Matthieu*
Cai *Sixiang*
Camous *Corentin*
Charbonnier *Camille*
Chautru *Emilie*
Chich *Marion*
Chtini *Yasmine*
Degraeve *Marjolaine*
Delpuech *Charles-Marie*
Djasserabe *Mbaideyo*
Durrmeyer *Isis*
El Alaoui *Ismaël*
Erard *Camille*
Fares *Mohamed*
Favrat *Adeläide*
Filippi *Jean-Dominique*
Grassein *Emeline*
Guillermet *François*
Hamilou *Othman*
Haury *Anne-Claire*
Jacob *Pierre*
Jublanc *Johan*
Kreutzberger *Emmanuel*
Lale *Etienne*
Lawson-Koudahin *Koko*
Le Berre *Sébastien*
Lepage *Guillaume*
Lesgourgues *Thomas*
Liu *Shuxian*
Louzoun *Leslie*
Masson *Caroline*
Meyrignac *Jérôme*
Momañi Kili Kakanou *Patrick*
Morgan *Aurélie*
Nicolle *Matthieu*
Ozil *Sophie*
Payen *Jérémy*
Peuch *Lautaro*
Pichon *Amélie-Charlotte*
Pochon *Romain*
Prasquier *Raphaël*
Pravin *Clément*
Pretari *Alexia*

Sarfati *Marie*
Sow *Ramatoulaye*
Tchokoua *Georges*
Tirfoin *Renaud*
To *Maxime*
Trevien *Corentin*
Vidal *Fanny*
Vottero *Alexandre*
Xia *Linyan*
Yu *Jiangang*

Promotion 2010

Abbas *Hicham*
Argoud *Alexis*
Assouline *Jonathan*
Bavuz *Perrine*
Bellego *Christophe*
Ben Jamaa *Maroua*
Boltz *Marie*
Bonnet *Clément*
Bouigeon *Tatiana*
Boulland *Romain*
Briantais *Alexandre*
Brunel *Victor-Emmanuel*
Chau *Jeff*
Cuoq *Pauline*
De Nijs *Hadrien*
Debourdeaux *Aliénor*
Delattre *François*
Delbos *Simon*
Duchatelle *Vanessa*
Dufernez *Anne-Sophie*
El Kasmi *Sabrina*
Fanton d'Andon *Cécile*
Ferrero *Guillaume*
Filliol *Arnaud*
Foure *Jean*
Gantois *Stéphanie*
Garoche *Bruno*
Garrouste *Manon*
Geay *Charlotte*
Girard *Marion*
Guthmann *Yann*
Hoessler *Sarah*
Huang *Rui*
Huetz *Cyril*
Kammes *Valentin*
Kane *Dielynaba*
Lame *Gildas*
Le Donne *Noémie*
Lebrand *Mathilde*

Lecoq *Ludovic*
Leduc *Aude*
Lequien *Matthieu*
Lisack *Noémie*
Mandhouj *Khouloud*
Marchese *Fabien*
Masson *Emmanuelle*
Mrejen *Thierry*
Nguyen *Hai Nam*
Nguyen *Hoang Nguyen*
Paul *Eric*
Penet Bert de la Bussière *François*
Perrin *Emmanuel*
Piveteau *Paul*
Poulhes *Mathilde*
Rouanet *Léa*
Rouxel *Erwan*
Salomon *Quentin*
Sarron *Romain*
Schernberg *Hélène*
Silavong *Catherine*
Smagghue *Gabriel*
Vo The *Thu Vân*
Vu *Thanh Niem*

Fait le 17 mars 2011,
Pour la ministre
Et par délégation
Antoine Frachot
directeur général du GENES

Arrêté du 19 janvier 2011 portant nomination et remplacement des commissaires du gouvernement près les conseils régionaux de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne et d'Aquitaine

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État ; porte parole du gouvernement

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56.

arrêtent

article 1

Monsieur *Albert* Aguilera est nommé en remplacement de Monsieur *Jean-Michel* Gobbo commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne.

article 2

Monsieur *Jean-Denis* De Voyer d'Argenson est nommé en remplacement de Monsieur *Louis* Daniel commissaire du gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Aquitaine.

article 3

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 19 janvier 2011

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte parole du gouvernement

François Baroin

Arrêté du 5 avril 2011 portant nomination au Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics et son annexe, notamment l'article 127 ;

Vu le décret n°2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics ;

arrête

article 1^{er}

Sur proposition du ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement des différends ou litiges relatifs aux marchés publics :

- Monsieur Briend (*Bernard*), sous-directeur adjoint, sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques, commissariat général au développement durable;
- Monsieur Crinier (*Raphaël*), chef du bureau des régulations économiques, commissariat général au développement durable;
- Madame Regnier (*Anne*), chargée de mission commande publique, bureau des services publics responsables, commissariat général au développement durable;
- Madame Soulie (*Marie-Christine*), sous-directrice des Affaires juridiques de l'administration générale, direction des Affaires juridiques, secrétariat général ;
- Monsieur Amicel (*Frédéric*), chef du bureau du droit de la commande publique, direction des Affaires juridiques, secrétariat général;
- Monsieur Tiran (*Frédéric*), adjoint au chef du bureau du droit de la commande publique, direction des Affaires juridiques, secrétariat général.

article 2

La directrice des Affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 5 avril 2011

Pour la ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

et par délégation

Catherine Bergeal

directrice des Affaires juridiques

**Arrêté du 18 mars 2011
portant affectation d'un contrôleur général**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 18 mars 2011,

M. Kreckelbergh *Marc*, contrôleur général de 2^{ème} classe, est affecté auprès du directeur régional des finances publiques de la région Nord-Pas de Calais en qualité de chargé de mission, à compter du 3 février 2011.

Arrêté du 21 mars 2011
portant affectation à la mission « Inspection des chambres de
commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat »
du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 21 mars 2011,

M. Aubineau *Jean-Luc*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission « Inspection des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 24 mars 2011
portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et
audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général
économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 24 mars 2011,

M. Tiberi *Dominique*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 24 mars 2011
portant affectation à la mission fonctionnelle « Etudes-conseil » du
service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 24 mars 2011,

M. Martel *Philippe*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission fonctionnelle « Etudes-conseil » du service du Contrôle général économique et financier.

**Arrêté du 24 mars 2011
portant affectation d'un chef de mission de contrôle**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 24 mars 2011,

M. Renaudin *Noël*, chef de mission de contrôle, est affecté auprès du chef du service du Contrôle général économique et financier.

**Arrêté du 7 avril 2011
portant affectation à la mission de contrôle économique et financier
des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle
du service du Contrôle général économique et financier**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 7 avril 2011,

M. Legendre *Michel*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission de contrôle économique et financier des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 7 avril 2011
portant affectation à la mission de contrôle économique et financier
auprès de La Poste du service du Contrôle général économique et
financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 7 avril 2011,

M. Codine *Jean-Pascal*, contrôleur général de 2^{ème} classe, est affecté à la mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste du service du Contrôle général économique et financier.

**Décision du 1^{er} février 2011
portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit »
du service du Contrôle général économique et financier**

Par décision du chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 1^{er} février 2011,

Mme Wicker *Christiane*, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.

**Décision du 1^{er} mars 2011
portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit »
du service du Contrôle général économique et financier**

Par décision du chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 1^{er} mars 2011,

Mme Scardigli-Bourgeois *Véronique*, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.

**Décision du 1^{er} mars 2011
portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et
audit salarial du secteur public » du service
du Contrôle général économique et financier**

Par décision du chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 1^{er} mars 2011,

Mme Prioux *Christiane*, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier.

**Décision du 24 mars 2011
portant affectation à la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du
Contrôle général économique et financier**

Par décision du Chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 24 mars 2011,

M. Gilles *Michel*, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du Contrôle général économique et financier.

**Décision du 24 mars 2011
portant affectation à la mission « Transports » du service du Contrôle
général économique et financier**

Par décision du Chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 24 mars 2011,

M. Pot *Michel*, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission « Transports » du service du Contrôle général économique et financier.

Décision du 8 avril 2011
portant affectation à la mission « Organismes concourant aux recettes
de l'État » du service du Contrôle général économique et financier

Par décision du Chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 8 avril 2011,

M. Chevaillier *Jérôme*, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission « Organismes concourant aux recettes de l'Etat » du service du Contrôle général économique et financier.

Décision du 17 mars 2011
désignant les agents de la Délégation nationale à la lutte contre la
fraude mentionnés au 2° de l'article L. 114-16-3 du code de la sécurité
sociale

Le délégué national à la lutte contre la fraude,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 114-16-1 à L. 114-16-3

décide

article 1^{er}

Les agents dont la liste suit sont désignés en application du 2° de l'article L. 114-16-3 du code de la sécurité sociale :

- Mme *Armelle* Beunardeau, administrateur civil hors classe ;
- Mme *Françoise* Charin, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe ;
- Mme *Claudine* Danguiral, inspectrice principale des impôts ;
- M. *Rémi* Favier, ingénieur général des mines ;
- Mme *Anne* Flipo, administrateur de l'Insee hors classe ;
- M. *Geoffroy* Fougeray, commissaire divisionnaire de la police nationale ;
- M. *Frédéric* Gaven, cadre supérieur de la sécurité sociale ;
- M^{elle} *Gina* Jean, contrôleuse du trésor public de 2^{ème} classe ;
- M. *Philippe* Louviau, ingénieur général des mines ;
- M. *Eric* Massoni, directeur divisionnaire des impôts ;
- M. *Stéphane* Pacaud, agent de direction de la sécurité sociale ;
- M. *Charles* Prats, magistrat ;
- Mme *Christine* Rigodanzo, directrice du travail.

article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.

Paris, le 17 mars 2011

Benoît Parlos
délégué national à la lutte contre la fraude

Arrêté du 30 décembre 2010
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en
partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de
la Loire

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 30 décembre 2010,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de la Loire, est attribué aux élèves en contrats d'apprentissage de la promotion 2005, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Sans félicitations :

Mlle Grobel (*Alice*).

Mlle Seignobos (*Charlotte*).

M. Seux (*Vincent*).

L'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de la Loire, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 décembre 2010
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en
partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Productives

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 30 décembre 2010,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Productives, est attribué aux élèves en contrat d'apprentissage de la promotion 2006, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Sans félicitations :

M. Bouteille (*Grégory*).

M. Chataignier (*Christophe*).

Mlle Clerc (*Marjolaine*).

L'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Productives, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 décembre 2010
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure
des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 30 décembre 2010,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications, est attribué aux élèves titulaires de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne sortis de l'école en 2010, désignés ci-après :

Avec félicitations :

M. Bense (*William*).
M. Delavault (*Thomas*).
M. El Horma (*Akram*).
M. Fraillon (*Loann*).
M. Hibert (*Aurélien*).
M. Lagrue (*Jérémy*).
M. Masy (*Mathieu*).
M. Paul (*Marian*).

Sans félicitations :

Mlle Aberkane (*Nada*).
M. Aderkaoui (*Tarek*).
M. Airiau (*Gabriel*).
M. Aït-Gherbi (*Massinissa*).
M. Allaria-Bardy (*Bastien*).
M. Aubin (*Matthieu*).
M. Barreau (*Florent*).
Mlle Bennani (*Nora*).
M. Bouaichi (*Yassine*).
M. Boughzala (*Ouassim*).
M. Boyer (*Stéphane*).
M. Cassier (*Charles*).
Mlle Castelnau (*Charlotte*).
M. Catogni (*Julien*).
M. Coly (*Ababacar*).
M. Combier (*Vincent*).
M. Decavel (*Grégoire*).
M. Devisscher (*Sébastien*).
M. Duthu (*Romain*).
M. El Korri (*Ismail*).
M. Errazi (*Omar*).
M. Farhi (*Yassine*).
M. Fraud (*Benjamin*).
M. Gateau (*Emile*).
M. Gicquel (*Michaël*).
M. Gomina (*Kamil*).
M. Goudoux (*Alexandre*).
M. Haein (*Guillaume*).
M. Hanne (*Jean-Gabriel*).

M. Horlaville (*Maxime*).
M. Kargol (*Etienne*).
M. Leleux (*Pierre*).
M. Marette (*Xavier*).
Mlle Martini (*Caroline*).
M. Mayard (*Bastien*).
M. Mokadem (*Soubail*).
Mlle Morice (*Marie*).
M. Mounier (*Alban*).
M. Oukacha (*Zakaria*).
M. Oumghar (*Amine*).
M. Plard (*Florent*).
M. Rguig (*Saad*).
Mlle Savary (*Faye*).
M. Tavernier (*François*).
M. Tazi (*Otmane*).
M. Telion (*Jérémy*).
M. Varin (*Stéphane*).
M. Vogel (*Régis*).
M. Yerle (*Mathieu*).
Mlle Ziguele-Mamouagna (*Elisabeth*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 9 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, est attribué à M. Cardenas (*Philippe*), élève en formation continue (cursus de 18 mois) de la promotion 2008.

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, est attribué aux élèves en formation continue (cursus de 26 mois) de la promotion 2008, désignés ci-après :

M. Audigier (*Thierry*).
M. Blanc (*Ludovic*).
M. Damiron (*Sylvain*).
M. Derail (*Jean-Philippe*).
M. Dilmi (*Nabil*).
M. Francois (*Pascal*).
M. Guidoin (*Alexandre*).
M. Guyon (*Christophe*).
M. Huguet (*Christophe*).
M. Larue (*Frédéric*).
M. Lepage (*Johann*).
M. Tombarello (*Jérôme*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, est attribué aux élèves en formation continue (cursus de 34 mois) de la promotion 2008, désignés ci-après :

M. Aaziz (*Smaïl*).
M. Bonnard (*Frédéric*).
M. Borel (*Yann*).
Melle Boufedji (*Nadjima*).
M. Cendres (*Julien*).
M. Chambrion (*Yann*).
M. De Piero (*Julien*).
M. Dessenon (*David*).
M. Duro (*Abel*).
M. Grasset (*Mikael*).
M. Gros (*Nicolas*).
M. Jouve (*Fabien*).
M. Laurent (*Antony*).
Mme Lombard Fontanet (*Agnès*).
M. Marques (*David*).
M. Monnet (*Olivier*).
M. Moyon (*Samuel*).
M. Perrier (*Jean-François*).
M. Perrier (*Sylvain*).
M. Pezot (*Pierre*).
M. Tat (*Hakan*).

M. Tutak (*Régis*).

M. Zurro (*Laurent*).

L'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 11 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 11 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, est attribué aux élèves en contrat d'apprentissage de la promotion 2007, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Alavoine (*Théophile*).
Mlle Allaili (*Nahéma*).
M. Andre (*Johan*).
Mlle Bangbang (*Emeline*).
M. Bêche (*Sylvain*).
M. Bessette (*Damien*).
M. Blanc (*Simon*).
Mlle Bonvin (*Coralie*).
M. Brugieregarde (*Johan*).
M. Cano (*Julien*).
M. Caurette (*Paul*).
M. Cheux (*Cédric*).
M. Cicuto (*Thibaut*).
M. Cocciolo (*Raphaël*).
M. Comby (*Jean-Baptiste*).
M. Corre (*Yoann*).
M. Damet (*Gabriel*).
M. David (*Anthony*).
M. Derbez (*Nathanaël*).
Mlle Dubois (*Graciane*).
M. Farge (*Jonathan*).
M. Ferreira (*Nicolas*).
M. Franckiewicz (*Loïc*).
M. Francois (*Jules*).
M. Galluzzo (*Julien*).
Mlle Genissieux (*Marie*).
Mlle Gorlier (*Mathilde*).
Mlle Goubier (*Thibault*).
Mlle Granier (*Anne*).
M. Guilleux (*Emeric*).
M. Guillon (*Philippe*).
M. Huck (*Yannick*).
M. Lambert (*Cyrille*).
Mlle Le Ferrand (*Véronique*).
Mlle Lecoutteux (*Chloé*).
M. Leger (*Amaury*).
M. Lemitre (*Michaël*).
M. Maurice (*Thomas*).
M. Mialon (*Romuald*).
M. Mourot (*Guillaume*).

M. Pradie (*Jean-Luc*).
M. Quéguiner (*Mathien*).
M. Rey (*Loïc*).
M. Ricotta (*Adrien*).
M. Russac (*Mathien*).
M. Sabater (*Clément*).
Mlle Salam (*Shimaa*).
M. Samouillet (*Yvan*).
Mlle Sarghat (*Nathalie*).
M. Varela (*Luis Félipe*).
M. Vauthier (*Kévin*).

L'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Productiques, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 11 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 11 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, est attribué aux élèves en contrats d'apprentissage de la promotion 2007, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Argaud (*Jonathan*).
M. Benbara (*Youva*).
M. Berion (*Romain*).
Mlle Carlier (*Vanina*).
M. Chambe (*Clément*).
M. Champ (*Sébastien*).
M. Coudiere (*Florent*).
M. Desmottes (*Aurélien*).
M. Fechner (*Xavier*).
M. Felix (*Pierre-Antoine*).
M. Fournel (*Romain*).
Mlle Giovanolla (*Cécile*).
M. Guitart (*Nicolas*).
M. Kannengiesser (*Damien*).
M. Kriebel (*Florent*).
M. Lamesch (*Yann*).
Mlle Leyral (*Laureline*).
M. Lopes (*Adrien*).
M. Malegue (*Jean-Baptiste*).
M. Martin (*Julien*).
M. Mathieu (*Cyril*).
M. Piegay (*Rémy*).
M. Piegay (*Sylvain*).
M. Pignol (*Didier*).
Mlle Pollez (*Mélanie*).
M. Pourchier (*Lionel*).
M. Raho (*Aurélien*).
M. Reynaud (*Sylvain*).
M. Solvery (*Romain*).
M. Sordillon (*Valentin*).
M. Thieule (*Bastien*).
M. Vaqué (*Sylvestre*).
M. Vercasson (*Cédric*).
M. Vuylsteke (*Maximilien*).

L'attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité génie industriel, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 mars 2011
portant attribution des diplômes des cycles des formations spécialisées
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 mars 2011,

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Manager de grands projets industriels internationaux » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, est attribué aux élèves sortis de l'école en 2009, désignés ci-après :

M. El Karhani (*Monzer*).
M. Erroussafi (*Kamal*).
Melle Guineheux (*Déborah*).
M. Lahlou (*Othmane*).
M. Modjiki (*Arnaud*).

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, est attribué aux élèves sortis de l'école en 2009, désignés ci-après :

M. Boutayeb (*Youssef*).
M. Hassoun (*Mahmoud*).
M. Lamrhari (*Radouan*).
M. Mbaye (*Serigne*).
M. Mekhlouf (*Salah Eddine*).
M. Saber (*Khelifa*).
M. Teil (*Alain*).

Arrêté du 15 mars 2011
portant attribution des diplômes des cycles des formations spécialisées
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 mars 2011,

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, est attribué aux élèves sortis de l'école en 2008, désignés ci-après :

M. Agounoun (*Rachid*).
M. El Attaoui (*Hassan*).
M. Hadik (*Hassan*).
M. Hamdani (*Driss*).
M. Hafidi (*Imad*).
M. Masdouki (*Boubker*).
M. Sarr (*Makbfouss*).

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Ingénieur d'Affaires-chef de projet » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, est attribué aux élèves sortis de l'école en 2008, désignés ci-après :

M. Chapon (*Jonathan*).
M. Dieulouard (*Rémi*).
M. Ghellali (*Khaled*).
M. Salaün (*Erwan*).
M. Sauvain (*Guillaume*).
M. Serre (*Romain*).
M. Zahui (*Jean-Paul*).

Arrêté du 15 mars 2011
portant attribution du diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 1^{er} mars 2011,

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne est attribué à M. Aguenouz (*El Mostafa*), élève sorti de l'école en 2009.

Le diplôme du cycle de formation spécialisée « Génie logiciel » de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, est attribué aux élèves sortis de l'école en 2010, désignés ci-après :

- M. Filali (*Mostafa*).
- M. Fréry (*Jean-Marc*).
- M. Ibrahim (*Mouhamad*).
- M. Margnat (*David*).
- M. Mehraz (*Smail*).
- M. Usval (*Alexandre*).

Arrêté du 4 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 4 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Mlle Achard (*Amandine*).
M. Albouy (*William*).
M. Allard (*Arnaud*).
Mlle Ambroise (*Emilie*).
M. Aubert (*Jean-Franc*).
Mlle Auer (*Amandine*).
Mlle Avril (*Fanny*).
Mlle Aznag (*Naziba*).
Mlle Bannier (*Florence*).
M. Bastien (*Charles*).
M. Beaujard (*Maxime*).
Mlle Ben Tkhayat (*Sonia*).
Mlle Bensaad (*Rim Aicha*).
M. Bernard (*Jérémy*).
M. Bertazzo (*Clément*).
M. Bilhé (*Pascal*).
Mlle Birot (*Julie*).
M. Blaise (*Alexandre*).
M. Blanc (*Toinou*).
Melle Bonche (*Bénédicte*).
M. Bonneau (*Julien*).
Mlle Botrel (*Laëtitia*).
Mlle Bouchasson (*Sophie*).
M. Bouquet (*Guillaume*).
M. Bouvet (*Teddy*).
Mlle Braud (*Marianne*).
M. Brossard (*Clément*).
Mlle Brument (*Typhaine*).
M. Bujard (*Thomas*).
M. Cargou (*Sébastien*).
Mlle Cassaing (*Gisèle*).
M. Cazaux (*Pierre*).
M. Charles (*Adrien*).
M. Chouteau (*Sylvain*).
M. Clées (*Steve*).
M. Colin (*Christophe*).
M. Darmayan (*Loïc*).
M. Delhoume (*Pierre-Jean*).
M. D'Elia (*Alexis*).

M. Dessertine (*Flavien*).
Mlle Doré (*Coline*).
M. Dousset (*Jérémy*).
M. Dufloux (*Sylvain*).
M. Dulong (*Aymeric*).
Mlle Dumas (*Hélène*).
Mlle Duri (*Pauline*).
Mlle Égléla (*Erica*).
Mlle Elachaq (*Sandy*).
M. Fabre (*Julien*).
M. Fedon (*Florian*).
M. Ferotin (*Arthur*).
Mlle Fournier (*Sabine*).
M. Fu (*Song*).
Mlle Gaignard (*Camille*).
M. Galinaitis (*Nicolas*).
Mlle Galtier (*Florence*).
M. Garnier (*César*).
M. Garnier (*David*).
M. Giraud (*Rémi*).
M. Guilloso (*Jérémy*).
M. Hector (*Alexandre*).
M. Hérisson (*Rémi*).
Mlle Hervieu (*Sylvie*).
Mlle Humair (*Laëtitia*).
Mlle Joly-Kermarrec (*Marine*).
Mlle Josse (*Alice-Anne*).
Mlle Khatcheressian (*Nayiri*).
M. Khelifa (*Yassine*).
M. Kudlikowski (*Nicolas*).
Mlle Laborde (*Aude*).
M. Lapeyre (*Alexandre*).
M. Li (*Ming*).
M. Lloret-Maillard (*Bruno*).
M. Marcuzzi (*Paul*).
M. Marty (*Lucas*).
M. Matte (*Anatole*).
Mlle Médus (*Auréli*).
Mlle Mengelle (*Anne-Laure*).
M. Mens-Pellen (*Adrien*).
M. Merlo (*Nazim*).
Mlle Métais (*Pauline*).
Mlle Meuleman (*Florence*).
Mlle Morotti (*Karine*).
Mlle Mullie (*Agathe*).
M. Olivier (*Amaël*).
Mlle Osvalt (*Véronique*).
M. Paché (*Mathieu*).
Mlle Padeloup (*Véronique*).
Mlle Pech (*Laura*).
M. Peirone (*Mickaël*).

Mlle Peyredieu (*Laurie*).
Mlle Philippe (*Soizic*).
M. Pierre (*Timothée*).
M. Pons (*Jérôme*).
M. Planard (*Sébastien*).
M. Proche (*Pierre*).
M. Qian (*Jin*).
Mlle Raffin (*Adeline*).
Mlle Rey (*Elsa*).
M. Roca (*Romain*).
Mlle Rolland (*Emilie*).
Mlle Rouffié (*Anne-Laure*).
M. Rouquié (*Damien*).
M. Roussin (*Ludovic*).
M. Serieye (*Yvan*).
M. Sixte (*Vivien*).
M. Soldan (*François-Olivier*).
M. Soler (*Mathieu*).
M. Song (*Haixiang*).
M. Sturbois (*Dorian*).
M. Ternier (*Mathieu*).
M. Thiébaud (*Florian*).
M. Thillier (*Gilles*).
Mlle Thoreau (*Marion*).
M. Tilmant (*François*).
M. Touzé (*Adrien*).
M. Trimouillas (*Mathieu*).
Mlle Tulsa (*Elodie*).
M. Van Mullem (*Romain*).
M. Veldjee (*Naim Mohamed*).
M. Viala (*Romain*).
M. Vinson (*Pierre*).
M. Vivien (*Tom*).
Mlle Volpelière (*Aurélie*).
M. Vulgaris (*Adrien*).
M. Wald (*Romain*).
M. Westerbeek (*Stijn*).
Mlle Zhang (*Jing*).
Mlle Zhao (*Xiaojuan*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux confère de plein droit le grade de master.

**Arrêté du 4 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 4 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux est attribué aux élèves titulaires (formation continue), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Chaik (*Omar*).

M. Farges (*Olivier*).

M. Laarz (*Frédéric*).

M. Laplanche (*Laurent*).

M. Perilhou (*Fabien*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 8 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 8 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2009, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Orsat (*Benoît*).

M. Sellès (*Benoît*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Arock (*Rémi*).

Mlle Babiol (*Line*).

M. Balourdet (*Antoine*).

M. Bénard (*Damien*).

Mlle Béné (*Mélanie*).

M. Bidaud (*Maxime*).

Mlle Boissy (*Audrey*).

M. Bordes (*Benjamin*).

M. Bréard (*Pierre-Marie*).

M. Bujan (*Alexandre*).

M. Cadet (*Enguerrand*).

M. Caillard (*Bastien*).

Mlle Caputo (*Vanessa*).

Mlle Casbas (*Laëtitia*).

M. Chagraoui (*Adil*).

M. Colas des Francs (*Armel*).

M. Debas (*Camille*).

M. Denis (*Florent*).

M. Deramaix (*Thibaud*).

M. Desbois (*Baptiste*).

M. Donis (*Fabien*).

M. Dupont (*Lionel*).

M. Emerich Nogueira (*Peterson*).

M. Filère (*Pierre-Alain*).

Mlle Fournier (*Blandine*).

M. Granados (*José*).

Mlle Jarousse (*Mathie*).

M. Lauret (*Pierre*).

Mlle Lepage (*Laurie*).

M. Maurin (*Vincent*).

M. Meier (*Fabrice*).

Mlle Miloudi (*Kabina*).

M. Minniti (*Anthony*).

M. Montmartin (*Romain*).
Mlle Parfait (*Julie*).
Mlle Pierre (*Elise*).
M. Poisbelaud (*Baptiste*).
M. Rahaoui (*Issam*).
M. Raoux (*Fabien*).
M. Rey (*Benjamin*).
M. Rivoire (*Gaëtan*).
M. Roberton (*Christian*).
M. Seiler (*Mathieu*).
M. Sempiana (*Olivier*).
M. Vermeil (*Anthony*).
M. Weerts (*Alexandre*).
Mlle Xue (*Rui*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

**Arrêté du 8 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 8 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué à M. Zidani (*Laghal*) élève titulaire de formation continue sorti de l'école en 2009.

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 décembre 2010
portant modification de l'arrêté du 7 octobre 1998 portant création de
cycles de formation spécialisée à l'École nationale supérieure des
techniques industrielles et des mines de Nantes

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances, et de l'Industrie en date du 30 décembre 2010,

L'annexe de l'arrêté du 7 octobre 1998 portant création de cycles de formation spécialisée à l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes est remplacée par l'annexe ci-après :

« A N N E X E

Liste des spécialités

- Formation spécialisée en Énergétique et Développement Durable.
- Formation spécialisée *Model Driven Engineering for Software Management*.
- Formation spécialisée Qualité et Sécurité de Fonctionnement. »

Arrêté du 14 février 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de Télécom ParisTech

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 14 février 2011,

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Achouri (*Mourad*).
Mlle Aguilera Perez (*Mireia*).
M. Ait Ahmad Ou Lahcen (*Zakaria*).
M. Alonso (*Victor*).
M. Aloui (*Saïfeddine*).
Mlle Altare (*Silvia*).
M. Ambard (*Thibault*).
Mlle Anglade (*Marie*).
M. Aragone (*Matteo*).
M. Azadi (*Alì*).
M. Baccetti Garcia (*Vitor*).
M. Bali (*Rami*).
M. Barrau (*Jean-Baptiste Clément*).
M. Bataillard (*Ugo Quentin*).
M. Béal (*Sébastien*).
Mlle Bellizzi (*Marjorie Marion*).
Mlle Belmezouar (*Ichraq*).
M. Ben Elhadj Hassen (*Anes*).
Mlle Ben Hadj Said (*Sivar*).
Mlle Ben Khelifa (*Chama*).
M. Benvenuto (*Romain Pierre*).
Mlle Bian (*Lu*).
Mlle Billion-Prunier (*Roxane*).
M. Bisiaux (*Julien François*).
M. Borowski (*Laurent*).
M. Bottineau (*Benoît Marie*).
M. Bou Habib (*Houssam*).
M. Bouard (*Alexandre Louis*).
M. Brassat (*Stéphane Raymond*),
Mlle Campana (*Laure Diane*).
M. Carbonell Reyes (*Antonio Luis*).
M. Caridi (*Andrea*).
Mlle Carossio (*Francesca*).
M. Casasola (*Enzo Carlos*).
M. Cavailhez (*Arnaud Philippe*).
M. Cerati (*Alberto*).
M. Chabert (*Floris*).
M. Chardin (*Thomas André*).
M. Chardon (*Gilles*).

M. Charlier (*Philippe Michel*).
M. Chavane de Dalmassy (*Louis-Emmanuel Marie*).
M. Chen (*Daniel*).
Mlle Chevalier (*Anne Madeleine*).
M. Chip (*Vincent Darith*).
Mlle Chossegros (*Laure Marie*).
M. Clairon (*Adrien Henri*).
Mlle Clanzig (*Kelhya Stéphane*).
M. Combourieu (*Adrien Hervé*).
M. Cornic (*Thibaud Jean*).
Mlle Correia Tovo (*Flavia*).
M. De Julien de Zélicourt (*Jean Marie*).
M. Deconinck (*Matthieu Eric*).
M. Defrance de Tersant (*Louis Olivier*).
M. Della Valle (*Florent Théodore*).
M. Deniau (*Thomas Maurice*).
M. Di Molfetta (*Marco*).
M. Dong (*Xiaoning*).
Mlle Dragomir (*Irina Mihaela*).
M. Dura (*Jeremy Nicolas*).
M. Durand (*Antoine Paul*).
Mlle El Fadili (*Imane*).
M. El Yazzaoui (*Mohamed*).
M. Fehri (*Anis*).
M. Fiorito (*Michèle*).
M. Flint (*Ian Nicolas*).
Mlle Fotso Kengne (*Ehvire Raymonde*).
Mlle Fouquet (*Chloé Marion*).
M. Fox (*Charles Didier*).
M. Fu (*Zboulai*).
Mlle Gauriau (*Romane Isabelle*).
M. Gédon (*Matthieu*).
M. Genzmer (*Clément Friedrich*).
M. Ghaddab (*Riadh*).
Mlle Ghamri-Doudane (*Nesma*).
M. Giacone (*Dario*).
M. Glanc (*Pierre Jean*).
M. Gonzalez Herranz (*Miguel*).
M. Gres (*Benoît Jacques*).
M. Grotto (*Lionel*).
M. Guillemot (*Thierry Jean*).
M. Guo (*Fei*).
M. Guthmuller (*Eric Jean-François*).
M. Haddad (*Toufic*).
M. Hammoud (*Ali*).
Mlle Handou Nganchou (*Alvine*).
M. Harper (*Jon*).
M. Hildenbrand (*Jérôme*).
M. Iacobelli (*Lorenzø*).
M. Inhid (*Abdelhamid*).
M. Iutzeler (*Franck Emile*).

M. Jaridi (*Badr-Eddine*).
M. Jin (*Lin Miang*).
Mlle Jlaïdi (*Meriem*).
Mlle Jouhaneau (*Aurélië*).
M. Kabla (*Raphaël Samuel*).
M. Kachmar (*Mohamad*).
M. Khouzaimi (*Hatim*).
M. Kiassi (*Anouar*).
M. Kitieu Nanfack (*Paulin*).
M. Komly (*Bruno Daniel*).
M. Lacroix (*Vincent André*).
M. Laroche de Roussane (*Benoît Jean*).
M. Lauinger (*Tobias*).
Mlle Le (*Clémence Thanh Mai*).
Mlle Le Bail (*Mélanie Marie*).
M. Le Montagner (*Yoann*).
M. Leid (*Alexis Jean*).
M. Lejeune (*Alexandre Pascal*).
M. Leon Carpio (*Antonio*).
M. Lherbier (*Gauthier Jean-Charles*).
M. Liautard (*Rémy Laurent*).
Mlle Liu (*Yao*).
Mlle Lombardi (*Francesca*).
M. Lomuscio (*Gabriele*).
Mlle Luo (*Yan*).
M. Manchon Aroca (*Diego*).
M. Mangion (*Matthieu Guillaume*).
M. Manquest (*Nicolas Christophe*).
M. Marcellin (*Olivier Jérémie*).
M. Maroun (*Elie*).
Mlle Mathy (*Léonor*).
M. Matuzaki Honda (*Renato*).
M. Melamed (*Yohann René*).
M. Mersaoui (*Youssef*).
M. Mignot (*Sébastien André*).
Mlle Mingue Tchanko (*Aurore Nina*).
M. Morel Mathieu (*Camille*).
M. Morelli (*Gianni*).
Mlle Naiman (*Flore Lorène*).
Mlle Nallet (*Claire*).
M. Nassar (*Rachad*).
M. Negrini Alonso (*Daniel*).
M. Ngne Kom (*Gabry Bertrand*).
M. Ni (*Yuan*).
M. Olléon (*Jules Antoine*).
Mlle Painchault (*Anaïs Emilie*).
M. Parcinski (*Terry Grichka*).
M. Payen (*Florent Jean*).
M. Perfezou (*François Julien*).
M. Peron (*Etienne Philippe*).
M. Petrakis (*Dimitri Alexandre*).

Mlle Ponsar (*Ariane Claire*).
M. Primet (*Maël Vincent*).
Mlle Rabellino (*Sofia*)
M. Rames (*Alexandre Jean*).
M. Ratier (*Olivier*).
M. Regnault de Prémèsnil (*Charles Michel*).
Mlle Regnier (*Morgane Anne*).
M. Rekhis (*Omar*).
M. Riedinger (*Augustin Mariè*).
Mlle Rios Robles (*Begoña*).
M. Roger (*Mickaël Yannick*).
M. Rutard (*Julien Maurice*).
M. Salloum (*Jean*).
M. Sanchez Echeverry (*Juan David*).
M. Schmitt (*Pierre Daniel*).
M. Schuller (*Frieder*).
M. Sei (*Léo Elie*).
Mlle Semeria (*Fabienne Heitiare*).
Mlle Sogno (*Nathalie Emmanuelle*).
Mlle Tao (*Xiaolin*).
M. Tiofack Dongmeza (*Armel Ludovic*).
Mlle Torrents (*Amélie*).
Mlle Toubia (*Sarah*).
M. Toubia (*Wissam*).
Mlle Tounkap Nana (*Daniella Liz*).
Mlle Ustarroz Calonge (*Maryla Isuka*).
Mlle Valdes Ramirez (*Lucia*).
M. Vallee (*Florian Jean*).
Mlle Vergne (*Anaïs*).
M. Vetter (*Simon-Pierre Mariè*).
Mlle Viegas (*Marine Helena*).
M. Viellepeau (*Joël Sylvain*).
M. Wehbi (*Mohamad Wassim*).
M. Zaarour (*Charbel*).
M. Zana (*Arnold Moïse*).
Mlle Zangar (*Leila*).
Mlle Zborowski Paler (*Lavinia*).
Mlle Zhang (*Mingjie*).

Au titre de la promotion 2009

M. Abouannaoual (*Omar*).
M. Abram (*Joseph*).
M. Afazaz (*Yassine*).
M. Akhchoun (*Mohamed*).
Mlle Allouch (*Axelle Suzy-Laure*).
M. Aspart (*Florian Georges*).
Mlle Ayeb (*Latifa*).
M. Baudesson de Chanville d'Arc (*Henri Charles*).
M. Bergel (*Antoine Maurice*).
M. Berthelot (*Adam*).
M. Bouhdaoui (*Yassine*).

M. Burel (*Rémy Antoine*).
M. Chavand (*Thomas*).
M. Chen (*Qianjun*).
M. Dang-Nguyen (*Stéphane Ugo*).
M. Fétiveau (*Jérémy Didier*).
M. Foulquié (*Antoine Marie*).
M. Gervais (*Benjamin Jean*).
M. Guo (*Zhenhua*).
M. Hajjar (*Alexandre Charles*).
M. Hayat (*Nils Mosbe*).
M. He (*Fei*).
M. Houllier (*Maxime Octave*).
M. Hozé (*Nathanaël Elie*).
Mlle Huynh Quan Suu (*Estelle Lucia*).
M. Irrmann Tézé (*Alexandre Patrick*).
Mlle Krimou (*Fatine*).
M. Lancien (*Nicolas Cédric*).
M. Lerond (*Antoine Jean*).
M. Lesca (*Julien Raymond*).
M. Martin (*Jonathan Jean-Claude*).
M. Mboughou Kombila (*Styve*).
Mlle Mhiouah (*Houria*).
M. Monnier (*Bruno Jacques*).
Mlle Nabli (*Wiem*).
Mlle Ndiaye (*Aïssatou Mendy*).
Mlle Ni (*Jia*).
M. Ollion (*Charles Anthelme*).
M. Paul-Dauphin (*Sébastien Charles*).
M. Priou (*Joachim François*).
M. Savès (*Pierre Antoine*).
M. Sir (*Pierre*).
M. Vernay (*Luc Etienne*).
M. Yao (*Jun*).

Au titre de la promotion 2008

M. Descure (*Jean-Guy Henri*).
M. Duval (*Quentin Sylvain*).
Mlle Lallemand (*Laurie Jacqueline*).

Au titre de la promotion 2007

M. Wierzchowski (*William Jean-François*).

L'attribution du titre d'ingénieur de Télécom ParisTech confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 10 mars 2011
portant attribution des mastères spécialisés de Télécom ParisTech

Par arrêté de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 mars 2011,

Le mastère spécialisé « Architecte Télécom Orienté Multiservices » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

M. Alliot (*Denis*).
M. Amegassivi (*Komivi Apétéélé*).
M. Barboucha (*Abdelkader Abel*).
M. Coste (*Pierre-Alain*).
M. Coulombeau (*Pascal*).
M. Dardé (*Philippe*).
M. Frère (*David*).
M. Gbedjeha (*Olivier*).
M. Gratté (*Julien*).
M. Kouinche Choupo (*Yves*).
M. Laffitte (*Brice*).
M. Mejri (*Tarek*).
M. Oulahal (*Rachid*).
M. Pronzato (*Cédric*).
M. Thai (*Christophe*).
M. Touati (*Abdelaziz*).

au titre de la promotion 2009 :

M. Tientcheu Ntichi (*Honoré Valéry*).

Le mastère spécialisé « Conception et Architecture de Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

M. Autin (*Arnaud*).
M. Coignet (*Sébastien*).
M. Cosemans (*Bjorn*).
M. Daoud (*Housseyn*).
M. De Loitière (*Laurent*).
M. Destrade (*Joël*).
Mlle El Yazzahoui (*Najoi*).
Mlle Elhatri (*Ouidad*).
M. Essombe (*Keuzeta*).
Mme Fall épouse Camara (*Adj*).
M. Huillo (*Jean-Michel*).
M. Makki (*Karim*).
M. Marouni (*Abbass*).
M. Meziani (*Abdelhafid*).
M. Moussa (*Arouna*).
Mlle Ndiaye (*Fagamou*).

M. Pavillet (*Julien*).
M. Rebiffe (*Jean*).
M. Steinbach (*Alexandre*).
M. Theodory (*Chadi*).
M. Yahyaoui (*Oussama*).

au titre de la promotion 2009 :

M. Hatzoglou (*Alexandre*).

Le mastère spécialisé « Conception et Architecture des Systèmes Informatiques » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Boujemaa (*Malek*).
M. El Sokhon (*Samer*).
M. Le Clerc (*Michaël*).
M. Le Texier (*Nicolas*).
M. Ngougo (*Francis*).
M. Taoum (*Yacoub*).

Le mastère spécialisé « Création et Production Multimédia » de Télécom ParisTech (en partenariat avec l'INA - l'Institut national audiovisuel) est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Baron (*Olivier*).
Mlle Bobenriether Le Meur (*Marie*).
M. Boussouda (*Wissem*).
M. Chatalic (*Eric*).
M. Courgeon (*Thomas*).
Mlle Field (*Isabelle*).
M. Hardel (*François*).
M. Herve (*Matthieu*).
Mlle Jara (*Marine*).
Mme Kahn (*Béatrice*).
M. Labonne (*Aurélien*).
Mme Lapierre épouse Aubertin (*Florence*).
Mme Mills Gundry (*Juliet*).
Mlle Minmin (*Aurore*).
M. Pele (*François*).
Mlle Ratiney (*Sandra*).
Mme Renault épouse Pierru (*Sybilie*).
Mme Rolland épouse Guillaude (*Isabelle*).
Mme Sierra Montano (*Edith*).
Mme Vuillequez (*Emmanuelle*).

Le mastère spécialisé « Dispositifs et Techniques de Communication » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Bruandet (*Stephane*).
M. Kolelas (*Serge*).
M. Sahraoui (*Kamel Lamine*).

Le mastère spécialisé « Ingénierie des Affaires en Systèmes d'Information et en Télécom » de Télécom ParisTech (en partenariat avec l'ESSEC - l'École supérieure des sciences économiques et commerciales) est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

M. Boukobza (*Ariel*).
M. Lageron (*Patrick*).
M. Laporte (*Thomas*).
M. Lawson (*Serge*).
M. Seulin (*Arnaud*).
M. Zerkti (*Yacine*).

au titre de la promo 2009 :

M. Benchekroun (*Younès*).
M. Doumeng (*Lionel*).
M. Duchateau (*Xavier*).
M. Fleury (*Bruno*).
M. Gosset (*Gilles*).
M. Legros (*Sébastien*).
Mlle Marnissi (*Kenza*).
Mme Pignol épouse Ramahefason (*Virginie*).

Le mastère spécialisé « Ingénierie du Logiciel » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

Mlle Benazisa (*Kabina*).
M. Cana (*Nicolas*).
M. Khaled (*Amine*).
M. Reuter (*Antoine*).
Mlle Sun (*Jing*).
M. Viard (*Alexandre*).

au titre de la promo 2009 :

M. El Mowahid (*Abdelkrim*).
M. Koval Neto (*Alexander*).

Le mastère spécialisé « Management de Projets Technologiques » de Télécom ParisTech (co-accrédité avec l'ESSEC - l'École supérieure des sciences économiques et commerciales) est attribué aux élèves désignés ci-après :

au titre de la promotion 2010 :

M. Arrive (*Romain*).
M. Bahier (*Martin*).
M. Bedin (*Christophe*).
M. Ben Tanfous (*Khalil*).
Mlle Benslimane (*Houda*).
M. Blond (*Benjamin*).
M. Bouchard (*Christophe*).
Mlle Boutteville (*Audrey*).
Mlle Bresch (*Delphine*).
Mlle Cappellacci (*Anouck*).
M. Chalouan (*Khalid*).
M. Coudreuse (*Johann*).
M. Ferre (*Jean-Christophe*).
M. Haddouche (*Ahmed*).

M. Issard (*Simon*).
Mlle Kaidi (*Sanaa*).
Mlle Kairouani (*Leila*).
Mlle Karimlou (*Elodie*).
M. Labussiere (*Clément*).
M. Lagriffoul (*Jean-Baptiste*).
M. Le Marec (*Erwann*).
M. Lemoine (*Gaël*).
M. Loison (*Paul*).
M. Mentouri (*Zaki Hosny*).
M. Mithalal (*Adrien*).
M. Moreau (*Rémi*).
M. Oleron (*Guillaume*).
Mlle Ouhmad (*Rajaa*).
M. Pape (*Renan*).
M. Piro (*Adrien*).
M. Ponchon (*Guillaume*).
M. Richard (*Pierre-Etienne*).
M. Schacht (*Maxime*).
Mlle Touita Kabbaj (*Sarah*).
M. Valin (*Alexandre*).
M. You (*Feiran*).

au titre de la promo 2009 :

M. Guyon De La Berge (*Guirec*).
M. Vasseur (*François-Xavier*).

Le mastère spécialisé « Management et Nouvelles Technologies » de Télécom ParisTech (co-accrédité avec le Groupe HEC) est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Anthonioz-Blanc (*Clément*).
M. Attal (*Yohan*).
M. Barbe (*Rémi*).
Mlle Belarbi (*Manel*).
M. Boas (*Ferdinand*).
M. Choron (*Johann*).
M. El Saad (*Marwan*).
Mlle Greb (*Houda*).
Mme Joundy épouse Hajoui (*Lamia*).
Mlle Lopez Martinez (*Carla*).
M. Merville (*Guillaume*).
M. Potier (*Guillaume*).
M. Souccar (*Denys*).
M. Sunol Canadas (*Jacob*).
Mlle Tramieux (*Nathalie*).
Mlle Trimeche (*Sibem*).
M. Tuloup (*Benjamin*).

Le mastère spécialisé « Management des Systèmes d'Information en Réseaux » de Télécom ParisTech (co-accrédité avec l'ESSEC - l'École supérieure des sciences économiques et commerciales) est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

Mme Barrioz épouse Longeot (*Marie-Claire*).

M. Ben Ali (*Elyes*).
M. Bibimoune (*Fatab*).
Mme De Haas épouse Ribault (*Myriam*).
M. Durocher (*Alexandre*).
M. Kamal (*Khalid*).
M. Lam (*William*).
Mlle Lam (*Diana*).
M. Skalli (*Abdelaziz*).
M. Trabelsi (*Toufik*).

Le mastère spécialisé « Management des Systèmes d'Information Répartis » de Télécom ParisTech (co-accrédité avec l'ESSEC - l'École supérieure des sciences économiques et commerciales) est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Andrianaivalona (*Dina*).
M. Benzarti (*Moez*).
M. Bouhdoud (*Mohammed*).
M. Chaubard Willm (*Christophe*).
M. Didier (*Florent*).
M. Dupre (*Romarić*).
M. Goze (*Francois*).
M. Hounkpatin (*Bonaventure*).
M. Issa (*Mohamed*).
M. Izard (*Pascal*).
M. Jelassi (*Jaoubar*).
M. Marouf (*Ziryeb*).
M. Mitreau (*Yann*).
M. Naccache (*Mohamed Ikbel*).
M. Perier (*Jérôme*).
Mme Petrova (*Maya*).
M. Rimbert (*Nicolas*).
M. Santana (*Angel*).
M. Teuss (*Ilya*).
M. Therese Basile (*Valéry*).

Le mastère spécialisé « Radio-Mobiles » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Diouf (*Omar*).
Mlle El Bakkali (*Mouna*).
Mlle Kaddour (*Fatima Zobra*).
M. Kalife El Rawas (*Ziad*).
M. Meite (*Badara Ali*).
M. Tawba (*Mohamad*).
M. Wanmi (*Pierre*).

Le mastère spécialisé « Réseaux, Option Conception de Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

M. Alassane (*Infa Ibrahim*).
Mlle Boubezari (*Samiba*).
M. Bousalah (*Abdallah hadi*).

M. Chaoui (*Yacine*).
M. Refak (*Adil*).
Mlle Relmy (*Nathalie*).
M. Sabri (*Yassine*).
M. Saket (*Tarek*).
M. Soro (*Kolotcholoma Melaine*).
M. Theiller (*Stéphane*).
M. Villalobos Neva (*Jairo Alexander*).

au titre de la promotion 2008 :

M. Leye (*Babacar*).

Le mastère spécialisé « Réseaux, Option Sécurité des Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2010 :

M. Ali-Kpohou (*Mayéki*).
M. Atsu (*Edem Yaovi Pascal*).
M. Barbosa (*Pedro*).
M. Ben Hassen (*Akram*).
M. Clairicia (*Eddy*).
M. Mulamba-Wetunganyi (*Jean-Jacques*).
M. Roumat (*Frédéric*).
Mme Rubio Reyna (*Nashely Soraya*).
Mlle Semai (*Lamia*).
M. Zizi (*Youssef*).

au titre de la promotion 2009 :

Mlle Dacosta (*Clara*).
M. Masseboeuf (*Mathieu*).

Le mastère spécialisé « Sécurité des Systèmes Informatiques et des Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Ammour (*Kamel*).
M. Bouarra (*Khaled*).
Mlle Bourass (*Safaa*).
M. Ly Siou Ching (*Jean-Michel*).
M. Pujol (*Christophe*).
M. Ravaux (*Ludovic*).
M. Renard (*Yannick*).

Le mastère spécialisé « Signal, Image et Reconnaissance des Formes » de Télécom ParisTech (co-accrédité avec l'ESSEC – L'École supérieure des sciences économiques et commerciales) est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Benhaim (*Eric*).
M. Boulay (*Thomas*).
M. Boulet (*Régis*).
M. Demene (*Charlie*).
Mlle Schemali (*Leïla*).

Arrêté du 11 mars 2011
rapportant l'arrêté du 9 mars 2010 portant attribution des mastères
spécialisés de Télécom ParisTech

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 11 mars 2011,

A l'article 4 de l'arrêté du 9 mars 2010 susvisé, les mots : « Mme Deffrenne-Colomer (*Chantal*) » sont rapportés et remplacés par les mots : « Mme Gourlaouen épouse Deffrenne (*Chantal*) ».

A l'article 10 de l'arrêté du 9 mars 2010 susvisé, les mots : « M. Alline (*Damine*) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Alline (*Damien*) », les mots : « M. Cao (*Nguyen Lam Phong*) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Cao (*Nguyen Lam Phong*) ».

L'article 12 de l'arrêté du 9 mars 2010 susvisé, portant attribution du mastère spécialisé « Réseaux, Option Conception de Réseaux » de Télécom ParisTech est rapporté et remplacé par les dispositions suivantes :

« Le mastère spécialisé « Réseaux, Option Conception de Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après,

au titre de la promotion 2009 :

M. Ben Attia (*Skander*).
M. Chadouli (*Abderrahim*).
M. Debieuvre (*Mathieu*).
M. Douvillé (*Nicolas*).
M. Hamdi (*Mohsen*).
M. Khelidj (*Sidi-Mohamed*).
M. Precausta (*Florian*).
M. Rihani (*Mohamed Lamine*).
M. Saint-Martin (*Guy*).
M. Saunier (*Pascal*).
M. Sid (*Samir*).

au titre de la promotion 2008 :

M. Bel'Hantier (*Berthold*).
M. Dubuc (*Boris*).
M. Martin (*Simon*).
M. Mecheri (*Ismail*). »

L'article 13 de l'arrêté du 9 mars 2010 susvisé, portant attribution du mastère spécialisé « Réseaux, Option Sécurité des Réseaux » de Télécom ParisTech est rapporté et remplacé par les dispositions suivantes :

« Le mastère spécialisé « Réseaux, Option Sécurité des Réseaux » de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2009 :

M. Bussinet (*Éric*).
M. Cariolaro (*Dimitri*).
M. Chantome (*Mathieu*).
M. Dagault (*Guillaume*).
Mlle Dahlab (*Ouahida*).

M. El Hadj (*Hichem*).

M. El Yazghi (*Mohamed Alaa*).

M. Felsina (*Franck*).

M. Gomarín (*Éric*).

M. Hammoud (*Hassan*).

M. Hmida (*Issam*).

M. Le Gallais (*Thomas*).

M. Letailleur (*Michaël*). »

Arrêté du 8 février 2011
portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne

Par arrêté de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 8 février 2011,

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010 :

M. Abdellaoui (*Omar*).
M. Abou Anni (*Halim*).
Mlle Adjovi (*Anihouvi, Gwladys*).
M. Agountafi (*El Mabdi*).
M. Ajaja (*Rachid*).
Mlle Arancibia Tavra (*Daniela Paz*).
M. Ardon (*Etienne*).
M. Armel (*Kamal*).
M. Arrazi (*Abdellatif*).
M. Arzac (*Matthieu*).
M. Asli (*Jamal*).
M. Augé (*Adrien*).
Mlle Balenbois (*Mathilde*).
M. Belaid (*Rami*).
Mlle Belkhatat Zougari (*Mouna*).
M. Ben Jamaa (*Mohamed-Ali*).
M. Ben Youssef (*Houssef*).
M. Bennis (*Amine*).
M. Bernard (*Bastien*).
M. Bernardeau (*Antoine*).
M. Bernez (*Clément*).
M. Beuil (*Geoffroy, André, René*).
M. Bissauge (*Raphaël*).
Mlle Bouigeon (*Tatiana*).
M. Bouzidi (*Adam*).
Mlle Brouard (*Céline*).
M. Bruxelles (*Olivier*).
M. Cachelou (*Pierre*).
M. Cai (*Qian*).
M. Castellan (*Jérôme*).
Mlle Ceccaldi (*Aurélié*).
M. Chabanne (*Sylvain*).
M. Chakour Alami (*Nizar*).
Mlle Chalabi (*Wafa*).
M. Chambrier (*Damien*).
Mlle Champanhet (*Marguerite, Marie, Sophie*).
M. Chapuis (*Pierre*).
Mlle Chekam Kamga (*Christelle*).
Mlle Chen (*Xin*).
M. Chevry (*Maxime*).

M. Chi (*Franck*).
Mlle Contreras Ávila (*Lidia Soraya*).
M. Crisan (*Calin*).
M. Cubides Castillo (*Jonathan Orlando*).
Mlle Cui (*Weili*).
M. Czabadaj (*Mathias*).
M. David (*Dimitri*).
Mlle De Briey (*Gabrielle*).
M. De Kerret (*Paul*).
Mlle Defreville (*Chloé*).
Mlle Degeorges (*Louise*).
M. Delahaye (*Alexandre*).
M. Delattre (*Alexandre*).
M. Demolliens (*Nicolas*).
M. Dézétrée (*Arnaud*).
M. Díaz Llanos (*Jhor'dan, Erdul*).
M. Dion (*Jean*).
Mlle Dong (*Jia*).
M. Dréant (*Vincent*).
M. Ducaffy (*Romain*).
M. Dumas (*Maxime*).
M. Edry (*Niv*).
M. El Assad (*François*).
M. El Fakir (*Sami*).
Mlle El Kabiri (*Sara*).
M. Elhaj (*Mohamed-Lotfi*).
M. Ezzemrany (*Mohammed*).
M. Fallourd (*Hugo*).
M. Fontaine (*Benoît*).
M. Forfert (*David*).
M. Fourcot (*Florent*).
M. Freulon (*Julien*).
M. Galand (*Sylvain, Thomas*).
Mlle Gascó Claramunt (*Maria Isabel*).
M. Gauville (*Sullivan*).
M. Geissmann (*Hugo*).
M. Gicguelay (*Fabien*).
M. Godard (*Damien, Germain, Charles*).
M. Gomez Cantero (*Adrià*).
M. Gouala (*Thibault*).
M. Grandi (*Imad*).
M. Grégis (*Nicolas*).
M. Grelewicz (*Karol*).
M. Grelot (*Bertrand*).
M. Groléat (*Tristan*).
M. Gueguen (*Julien*).
Mlle Guerin (*Leslie*).
M. Guiffart (*Emmanuel*).
Mlle Gunepin (*Margaux*).
M. Gutiérrez Sáez (*Valentín*).
M. Hammami (*Ali*).

M. Hirsch (*Antonin*).
M. Hollande (*Matthieu*).
Mlle Ibn Charaa (*Ilhame*).
M. Issa (*Thomas*).
M. Jiang (*Xiaoran*).
M. Kolsi (*Mohamed Sabbî*).
M. Kraouche (*Louqmane*).
Mlle Laverge (*Jeanne-Mariè*).
M. Lazarus (*François*).
M. Le Gall (*Ronan*).
M. Le Lan (*Gaël*).
M. Legrand (*Louis-Stéphane*).
M. Lemaire (*Frédéric*).
M. Leoszewski (*Dominik Kajetan*).
Mlle Liu (*Ru*).
Mlle Lleu (*Céline*).
M. Lopez (*Rémy*).
Mlle Lu (*Menghe*).
M. Lu (*Yang*).
M. Mabrouk (*Imed*).
M. Maitre (*Laurent*).
M. Malmoum (*Nabil*).
M. Marinot (*Olivier*).
M. Martinaud (*Jérôme*).
M. Martrenchar (*Paul*).
M. Meiffren (*Julien*).
M. Menas (*Lyes*).
M. Meunier (*Denis*).
M. Moalla (*Nizar*).
Mlle Mus Giménez (*María del Carmen*).
Mlle Navarro Hernández (*Ángela*).
Mlle Ogée (*Ségolène*).
M. Ollivier (*William*).
Mlle Oumarou Idrissa (*Zalikatou*).
M. Paglia (*Antoine*).
M. Pastor (*Mathieu*).
M. Perez (*Rémi*).
M. Perigaud (*Benoît*).
Mlle Petcu (*Emanuela, Ana, Maria*).
M. Péteul (*Thomas*).
Mlle Phan Le (*Anh Nhi*).
Mlle Pharwaha (*Ravneet Kaur*).
M. Pivard (*Bertrand*).
M. Porhiel (*Gurvan*).
M. Pouille (*Adrien*).
M. Poussevin (*Mickaël*).
Mlle Qin (*Qin*).
M. Raes (*Jordan*).
M. Raissouni (*Anass*).
M. Rattier (*Alix*).
M. Rguibi (*Hicham*).

M. Richy-Dureteste (*Matthieu*).
M. Rieublandou (*Guillaume*).
Mlle Rivoal (*Clothilde, Marie, Nicole*).
M. Robert (*Nicolas, Claude, Henri*).
M. Rosset (*Pierre-Alexandre*).
M. Rziki (*Rédouane*).
M. Sardin (*Hugo*).
M. Schneider (*Olivier*).
M. Schultz (*Hans Christian*).
M. Souleau (*Aymeric*).
M. Szumski (*Arkadiusz*).
M. Tabourin (*Aymeric*).
M. Tangao (*Khaled*).
M. Taouani (*Zakaria*).
M. Thomas (*Johan*).
M. Tigréat (*Philippe*).
M. Tran (*Laurent*).
Mlle Uteuova (*Rausban*).
Mlle Wachs (*Sophie-Isabelle*).
M. Walter (*Frédéric*).
M. Wang (*Zaiqian*).
M. Wetzel (*Arnaud*).
Mlle Yang (*Yueyi*).
Mlle Yao (*Yao*).
M. You (*Wei*).
Mlle Yu (*Yi*).
M. Zeryouh (*Younes*).
M. Zhang (*Xu*).
M. Zhang (*Yicheng*).
Mlle Zhang (*Jingning*).
M. Zhou (*Di*).

au titre de la promotion 2009 :

Mlle Quirion (*Lucile*).
M. Tesson (*Charles*).

L'attribution du titre d'ingénieur de Télécom Bretagne confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 10 février 2011
portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne,
spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec l'Institut
des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bretagne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 février 2011,

Le diplôme d'ingénieur de Télécom Bretagne, spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bretagne, est attribué aux élèves désignés ci-après, au titre de la promotion 2010 :

M. Baron (*Julien*).
M. Bonnevie (*Stéphane*).
M. Boursier (*Antoine*).
M. Cambefort (*Didier*).
M. Clarenc (*Pierre*).
M. Décombe (*Etienne*).
M. Demir (*Osman*).
M. Descloix (*Aurélien*).
M. Diaz (*Guillaume*).
M. Fievre (*Jean-Baptiste*).
M. Gentil (*Adrien*).
M. Gonzales (*Rémi*).
M. Griffon (*Gaël*).
Mlle Hamon (*Charline*).
M. Laurent (*Fabien*).
M. Le Jeune (*Julien*).
M. Lecomte (*Pierre*).
M. Mahé (*Pascal*).
M. Marchand (*Aymeric*).
M. Marechal (*Jérémy*).
M. Martiny (*Stéphane*).
M. Michard (*Gilles*).
M. Ngom (*Serigne*).
M. Ninot (*Guillaume*).
M. Osman Mohamed (*Usama*).
M. Prodhomme (*Camille*).
M. Rabaté (*Arthur*).
M. Renard (*Samuel*).
Mlle Ridaou (*Anaïs*).
M. Rinquin (*Arnaud*).
M. Rivié (*Rémi*).
M. Roulette (*Fabien*).
M. Tanné (*Hugo*).
M. Trédan (*Julien*).
M. Vaucelle (*Augustin*).
M. Veillepeau (*David*).
M. Zimmermann (*Nicolas*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne, spécialité réseaux et télécommunications, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 10 février 2011
portant attribution du diplôme national de master en Sciences et
Technologies de Télécom Bretagne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 février 2011,

Le diplôme national de master en Sciences et Technologies, mention Technologies de l'information, spécialité « Conception et ingénierie de réseaux convergents » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Alvarado Ruiz (*Mario Alberto*).

M. Díaz Sánchez (*Ángel Felipe*).

M. Moshfegh (*Ali*).

M. Osorio Cano (*Diego Alejandro*).

Mlle Shi (*Liven*).

Mlle Simbolon (*Rotua Franesia Maria*).

M. Zheng (*Tiancong*).

Mlle Zheng (*Xingyu*).

Arrêté du 10 février 2011
portant attribution du diplôme national de master en Sciences,
Technologies, Santé de Télécom Bretagne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 février 2011,

Le diplôme national de master en Sciences, Technologies, Santé, mention Electronique et Télécommunications, spécialité « Micro-technologies, architecture, réseaux et systèmes de communication (I-MARS) » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

Mlle Contreras Ávila (*Lidia Soraya*).
M. Ducaffy (*Romain*).
M. Habault (*Guillaume*).
M. Kumar (*Arun*).
M. Mabrouk (*Imed*).
Mlle Navarro Hernández (*Ángela*).
M. Pivard (*Bertrand*).
M. Raes (*Jordan*).
M. Shekhar (*Snehanshu*).
M. Sonoda (*Tamaki*).
M. Zakaria (*Fazrul Faiz Bin*).

Le diplôme national de master en Sciences, Technologies, Santé, mention Electronique et Télécommunications, spécialité « Signal, Image, Systèmes embarqués, Automatique » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

Mlle Bakhous (*Christine*).
M. Delahaye (*Alexandre*).
M. El Ahmar (*Mazen*).
M. Ghanem (*Maroun*).
M. Hamie (*Jihad*).
M. Hao (*Zhibeng*).
M. Le Lan (*Gaël*).
M. Nguyen (*Ngoc Duy*).
M. Verma (*Ujjwal*).
Mlle Zhang (*Wen*).
M. Zhang (*Xiwei*).

Le diplôme national de master en Sciences, Technologies, Santé, mention Electronique et Télécommunications spécialité « Signaux et circuits » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Al Hariri (*Alaa Aldin*).

Le diplôme national de master en Sciences, Technologies, Santé, mention Génie Mathématique et Informatique spécialité « Recherche en Informatique » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

- M. Ahuja (*Ankit*).
- M. Barange (*Mukesh*).
- M. Gouala (*Thibault*).
- M. Jiao (*Wei Zhe*).
- M. Lee (*Ka Chun Anthony*).
- M. Poussevin (*Mickaël*).
- M. Zhang (*Xu*).

Au titre de la promotion 2009

- M. Xiong (*Qin*).

Arrêté du 2 mars 2011
portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom Bretagne

Par arrêté de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 2 mars 2011,

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Systèmes de Communications Numériques » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Alzouma (*Ousseini*).
M. Joseph-Sylvestre (*Eric*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Ingénierie avancée en télécommunications » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Al Kaed (*Mahmoud*).
M. Alkayyem (*Ghailh*).
M. Jammoul (*Samih*).
M. Saleh (*Wassim*).
Mlle Shehadeh (*Dareen*).
Mme Zien Alabideen (*Lama*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Informatique appliquée à la décision bancaire et actuarielle » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Bazie (*Brahima*).
Mlle Fuiorea-Bulucea (*Daniela-Narvisa*).
M. Nzintcheu Mendjiengue (*Martial*).
M. Ouchetto (*Ouail*).
M. Preisser (*Pierre*).
M. Soh (*Armand Gabin*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Ingénieur d'Affaires européen » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Amani (*Sami Nasr*).
M. Boisgontier (*Guillaume, Vincent, Clément*).
Mlle Krasko (*Maria*).
Mlle Londoño Forero (*Ana Carolina*).
Mlle Matyushicheva (*Maria*).
M. Pagny (*Jean*).
Mlle Polunova (*Maria*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Ingénierie des systèmes informatiques communicants » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Chakib (*Zakaria*).

Mlle Miras (*Marilyn*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Réseaux et services mobiles » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Cherrared (*Amine*).

M. Foguiala (*André Le Sage*).

M. Ibrahim Mahamane Djido (*Abdoul-Nasser*).

M. Kateu ka - Tchakounte.

M. Le Peillet (*Erwan*).

M. Njoudji Assantelock (*Romuald*).

Mlle Oyono Akono (*Jeanne, Pèrèlè*).

Mlle Saih (*Fatima*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Sécurité des systèmes d'information » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Bertrand (*Frédéric, Christophe*).

M. Bru (*François-Xavier*).

M. Diop (*Ibrahima*).

M. Fahrner (*Guillaume Christian*).

M. Hamon (*Thierry, Claude, Auguste*).

M. Herbreteau (*Thierry*).

M. Jobin (*Fabien Gilbert*).

M. Kamiri (*Rachid*).

Mlle Mbappe (*Pierrette Stéphanie*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Technologies du web – systèmes, services et sécurité » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Aboulabbes (*Younes*).

M. Akhdi (*Réda*).

M. Aymaz (*Rabie*).

M. Baati (*Sanae*).

M. Bensliman (*Imad*).

M. Benzaouia (*Rachid*).

M. Berrada (*Najib*).

M. Contreiras (*Pedro*).

M. Fall (*Youssof*).

M. Hatim (*Marouane*).

M. Idmoussa (*Mustafa*).

M. Jaafary (*Mustapha*).

M. Jeddin (*Nasreddine*).

Mlle Lahlou (*Mouna*).

M. Lauden (*Pascal, Henri, Louis*).

M. Maljaoui (*Souhail*).

M. Srayi (*Fayçal*).

M. Zeroual (*Naoufal*).

Mlle Zouhairi (*Farab*).

Au titre de la promotion 2009

M. Faraman (*Annouar*).
M. Kao (*Toyi M'Baetona*).
M. Nadour (*Bader*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Réseaux et systèmes d'information pour les entreprises » de Télécom Bretagne est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Fernández olavarrieta (*Mario Alberto*).
Mlle Herdosay flores (*Berenice*).
M. Luquín rivera (*Jorge*).
Mlle Medrano Jimenez (*Dulce Rocio*).
M. Mendoza terrazas (*Raúl Homero*).
M. Perez chavero (*Guillermo de Jesús*).

Arrêté du 14 janvier 2011
portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis

Par arrêté de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 14 janvier 2011,

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis est attribué aux étudiants désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Abi Ghanem (*Rayan*).
M. Ait Benhachem (*Moulay Abdelaziz*).
Mlle Allain (*Claire*).
M. Andreani (*Paul-Marie*).
M. Ange (*Mickael*).
Mlle Arnstein (*Edith*).
M. Bandhoo (*Fariis*).
M. Beausset (*Clément*).
M. Becherel (*Laurent*).
M. Belasri (*Samir*).
M. Bellizzi (*Arnaud*).
M. Ben Jannet (*Walid*).
Mlle Benzarti (*Latifa*).
M. Bertrand (*Thomas*).
M. Besse (*Anthony*).
M. Billaud (*François*).
M. Billon (*Thomas*).
Mlle Blin (*Marion*).
M. Bonhomme (*Etienne*).
M. Bonis (*Pierre*).
M. Bouhafa (*Amine*).
M. Boumazzourh (*Mohammed El Hassan*).
Mlle Bourcier (*Marie-Lise*).
M. Bousrih (*Ali*).
M. Brozyna (*Stanislas*).
M. Calichiana (*Sébastien*).
Mlle Carion (*Phuong Mai*).
M. Castaignos (*Guillaume*).
M. Catena (*Alexandre*).
M. Cauwel (*Clément*).
M. Caverni Ibanez (*Javier*).
Mlle Chaabane (*Amina*).
M. Chabas (*Joël*).
M. Chaïb (*Aymeric*).
Mlle Chalvin (*Mélodie*).
Mlle Charrada (*Lilia*).
Mlle Chaudet (*Camille*).
M. Chauveau (*Jérémy*).
M. Chhuor (*Vithaya*).

M. Chiron (*Corentin*).
Mlle Choquet (*Eugénie*).
Mlle Coelho (*Aurélie*).
M. Coindet (*Guillaume*).
M. Colonna (*Vincent*).
Mlle Connault (*Camille*).
Mlle Continente (*Jenny*).
M. Contreras (*Bastien*).
Mlle Courtet (*Emilie*).
M. Crozet (*Rémi*).
M. Dahbi (*Nabil*).
M. Declerck (*Xavier*).
M. Decombas (*Marc*).
M. Demaugre (*Matthieu*).
M. Déqué (*Louis*).
M. Diallo (*Mohamed*).
M. Dromard (*Liem*).
M. Duraffourg (*Florian*).
M. Durif (*Jérôme*).
M. El Batti (*Mahjoub*).
M. El Hajj (*Paul*).
M. Elleuch (*Akram*).
M. El Moutawakil El Alami (*Badr*).
M. Ennigrou (*Mehdi*).
Mlle Essafi (*Imane*).
Mlle Faye (*Gaelle*).
M. Feltz (*Antoine*).
M. Ferré (*Joan*).
Mlle Gaborit (*Fanny*).
M. Gaubert (*Mathieu*).
Mlle Gauriau (*Raphaëlle*).
M. Goh (*Wei Xiang*).
M. Gomes (*Tony*).
M. Gonin (*Michael*).
M. Gourdon (*Mikaël*).
Mlle Grassin (*Julie*).
M. Grosman (*Charlie*).
M. Gu (*Weibo*).
M. Hachimi (*Mohamed*).
M. Harabazan (*Hamid*).
M. Havard (*Alexandre*).
M. Herbert (*Emmanuel*).
Mlle Hu (*Mengke*).
M. Huvé (*Rémi*).
M. Jacob (*Pierre*).
M. Jaulin (*François*).
M. Jean-Woldemar (*Manuel*).
M. Josset (*Mathieu*).
M. Jouhaud (*Yoann*).
M. Joye (*Oghel*).
Mlle Joyeux (*Laure*).

M. Keita (*Doudou*).
M. Kerfai (*Hamdi*).
M. Khai (*Marco*).
M. Konate (*Ali*).
M. Lacroux (*Alexandre*).
Mlle Lai (*Marilyn*).
M. Lamliki (*Zakaria*).
M. Landrot (*Benjamin*).
M. Lauer (*Victor*).
M. Layeux (*Mickael*).
Mlle Lazzarelli (*Jeanne*).
M. Le Baron (*Erwan*).
M. Le Callonnec (*Arnauld*).
M. Le Mauff (*Arnaud*).
M. Leneveu (*Benjamin*).
M. Le Quoy (*Sébastien*).
M. Loilier (*Thibaut*).
M. Lonjon (*Sébastien*).
M. Lopez Zuleta (*Nicolas*).
Mlle Mai (*Marine*).
M. Maire (*Florian*).
Mlle Marciano (*Lyora*).
M. Marimpouy (*Emilien*).
M. Medjoub (*Nessim*).
M. Moktari (*Kemal*).
M. Molon (*Jonathan*).
M. Montgomery (*Alexandre*).
M. Moreau (*Romain*).
M. Morel (*Vincent*).
M. Moric (*Edouard*).
Mlle Mounavaraly (*Insyra*).
M. Muongkhhot (*Bruno*).
M. N'Diaye (*Kader*).
M. Néel (*Pierre*).
M. Nguyen (*Stéphane*).
M. Nicolas (*Wilfried*).
M. Nicolas (*Alban*).
M. Nikolayev (*Maksym*).
M. Oudet (*Florent*).
M. Ozoux (*Pierre*).
M. Pelissier (*Louis-Amaury*).
Mlle Peng (*Jingwen*).
M. Petetin (*Yohan*).
Mlle Peyran-Couloume (*Mélanie*).
M. Plart (*Romain*).
M. Poitevin (*Adrien*).
M. Premel-Cabic (*Yves*).
M. Rabot (*Nicolas*).
M. Rainteau (*Thibault*).
M. Rambaud (*Yves-Henri*).
M. Raoust (*Maxime*).

M. Rifaat Bayer (*Farouk*).
M. Riffaud-Savary De Beauregard (*Louis-Arnaud*).
Mlle Riffault (*Carole*).
M. Rinaldi (*Cyril*).
M. Riochet (*Clément*).
Mlle Robert (*Ariane*).
M. Rosset (*Edouard*).
M. Rottenberg (*Sam*).
M. Saffir (*Hamza*).
M. Saint Germain (*Olivier*).
M. Schutze (*Damien*).
M. Scomogué (*Jean-Philippe*).
Mlle Sejari (*Karima*).
Mlle Selkti (*Ibtissam*).
Mlle Sigrist (*Mylène*).
Mlle Sindjeu (*Fatou*).
M. Singh (*Kshitiz*).
M. Slim (*Sami*).
M. Soucksengphet (*Somsack*).
Mlle Soulez-Larivière (*Pauline*).
Mlle Sterdyniak (*Myrto*).
Mlle Stoica (*Diana*).
M. Tager (*Roger*).
M. Talom Mnoubue (*Fabrice*).
M. Tamer (*Mathieu*).
Mlle Tan (*Jacqueline*).
M. Thibaud (*Jérémy*).
M. Thomas (*Franck*).
M. Tondoux (*Arthur*).
Mlle Trancart (*Marguerite*).
M. Trouillet (*Julien*).
M. Urbanski (*Mickaël*).
M. Valette (*Hugo*).
M. Verdié (*Yannick*).
M. Vergne (*Eric*).
M. Verrier (*Thomas*).
M. Viandaz (*Pierre*).
M. Villecroze (*Remy*).
Mlle Vilmont (*Sarah*).
M. Vo (*Thierry*).
Mlle Warnasuriya (*Hyacinthe*).
M. Weyl (*Julien*).
Mlle Xue (*Wenlei*).
Mlle Yaghoobian (*Afsaneh*).
Mlle Yao (*Na*).
M. Yomi Tchaptchet (*Michel Olivier*).
Mlle Yzerd (*Audrey*).
M. Zhang (*Peng*).
M. Zogo (*Timothée*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis confère de plein droit le grade de master.

**Arrêté du 22 février 2011
portant attribution du MSc de Télécom SudParis**

Par arrêté de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 22 février 2011,

Le MSc en Traitement Automatique des Données (MSc Automatic Data Processing) de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Benavides Pinjosovsky (*Hector*).
M. Garelli Boada (*Luis*).
M. Medina Ruiz (*Hamlet*).
M. Sivira Figueroa (*Ramses*).

Le MSc en Ingénierie Electrique et Optique (MSc Electrical and Optical Engineering) de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Abi-Saab Uzcategui (*David*).
M. Ali Alvarez (*Shamyr*).
M. Arias Lopez (*Igor Francisco*).
M. Moreno Vivas (*Luis*).
M. Quiroz Moreno (*Rafael*).

Le MSc en Réseaux et Services (MSc Communication Networks and Services) de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Karunarathna (*Gonagalagedara*).
M. Lertsinsrubtavee (*Adisorn*).
Mlle Prasomwong (*Chanaphan*).

Le MSc en Réseaux, Informatique et Télécommunications (MSc Computer and Communication Networks) de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Alzualde Tesorero (*Jorge Alexander*).
M. Caraballo Vargas (*Oscar*).
M. Gonzalez Granadillo (*Gustavo*).
M. Huon (*Chantbearith*).
M. Kandanathan (*Visuvanathan*).
M. Luhaga (*Darius*).
M. Martinez Arraez (*José Leonardo*).
M. Palomares Velasquez (*Daniel*).
M. Panjamourthy (*Ramesh Babou*).
M. Phulekar (*Raviprakash*).
M. Sambra (*Andrei*).
Mlle Vadivelu (*Sivakumari*).

Arrêté du 22 février 2011
portant attribution du mastère spécialisé (MS) de Télécom SudParis

Par arrêté de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 22 février 2011,

Le Mastère Spécialisé (MS) en Réseaux et Services de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Bennour (*Moez*).
M. Fadlallah (*Mohamad*).
M. Farhat (*Ibrahim*).
M. Guessous (*Mehdi*).
M. Ibrahim (*Adam*).
M. Lafon (*Sébastien*).
M. Mahamat (*Yacoub*).
M. Mbouroukounda (*David*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en Sécurité des Systèmes et des Réseaux de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Aucher (*Arnaud*).
Mlle Bloise (*Isabelle*).
M. Doumbia (*Karipha*).
Mme Wayak Pambe (*Patricia*).

Arrêté du 14 janvier 2011
portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de
Télécom École de Management

Par arrêté de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 14 janvier 2011,

Le diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom École de Management est attribué aux étudiants désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

Mlle Abdoullah-Hassanbay (*Lakshami*).

Mlle Adam (*Amélie*).

Mlle Adele (*Mélanie*).

M. Adouche (*Kamal*).

M. Aïssiou (*Hicham*).

M. Alliaga (*Vincent*).

M. Alonso (*Nicolas*).

M. Amir (*Medhi*).

Mlle Ammar (*Lauren*).

Mlle Arbane (*Karima*).

M. Armand (*Anthony*).

Mlle Auquier (*Amélie*).

M. Ayadi (*Khalid*).

M. Barré (*Antoine*).

M. Barthelet (*Thomas*).

M. Belahcen (*Mehdi*).

Mlle Belkadi (*Farah*).

M. Bellanger (*Antoine*).

Mlle Belz (*Victorine*).

M. Benadada (*Mohammed*).

M. Ben Ahmed (*Rachid*).

M. Bénézet (*Josquin*).

Mlle Ben-Tahar (*Malika*).

M. Bessi (*Frédéric*).

M. Bigot (*Maxime*).

M. Boma (*Joan*).

M. Bonhomme (*Michael*).

M. Bonneau (*Julien*).

M. Bouchebat (*Samy*).

Mlle Bouganim (*Jordana*).

M. Boursiquot (*Matthieu*).

Mlle Brigui (*Hamel*).

M. Bruyere (*Geoffrey*).

M. Bury (*Thomas*).

M. Carrere (*Florian*).

Mlle Cartery (*Pauline*).

Mlle Casimir (*Anaïs*).

M. Cecavac (*Dejan*).

M. Chardon (*Arnaud*).
M. Chaudey (*Nicolas*).
Mlle Chauvalon (*Lisa*).
Mlle Cheriqui (*Shany*).
Mlle Cherki El Idrissi (*Sarah*).
M. Chhom (*Sylvain*).
Mlle Choquet (*Celine*).
M. Cimma (*Frédéric*).
M. Collenot (*Benjamin*).
Mlle Cotteaux (*Amandine*).
Mlle Dakir (*Nor*).
M. Decroix (*Julien*).
M. Defossez (*Etienne*).
M. Delorme (*Thomas*).
Mlle Denniel (*Fanny*).
Mlle Didelot (*Isabelle*).
Mlle Diouri (*Samia*).
Mlle Dominique (*Josie*).
Mlle Dordain (*Florence*).
Mlle Duong (*Thi Mai Huong*).
M. Duprat (*Nicolas*).
Mlle El Berkani (*Malika*).
M. El-Fawal (*Mostafa*).
Mlle El Otor (*Salima*).
Mlle Essoudi El Koraichi (*Salma*).
M. Faucher (*Julien*).
M. Fichou (*Jérôme*).
Mlle Fikri (*Onafa*).
Mlle Foglino (*Manon*).
Mlle Frades (*Marie-Céline*).
Mlle Franken (*Aurore*).
M. Fuchs (*Nicolas*).
M. Fuchs (*Romain*).
M. Gachignard (*François*).
M. Galisson (*Pierre-Emmanuel*).
Mlle Gautier (*Claire*).
M. Gaye (*Cheikh Tidiane*).
Mlle Gire (*Gentiane*).
Mlle Goerig (*Lucie*).
Mlle Grondin (*Isabelle*).
Mlle Grunfelder (*Margaux*).
M. Guéneau de Montbeillard (*Charles*).
M. Guenoux (*Thomas*).
M. Guergnon (*Benjamin*).
Mlle Guidot (*Sophie*).
Mlle Hatala (*Isabelle*).
M. Herman (*Alexandre*).
Mlle Hosni (*Saâda*).
M. Hurth (*Samuel*).
M. Jacquemot (*Clément*).
Mlle Jannot (*Maud*).

M. Jounier (*Yoann*).
Mlle Kabli (*Roukaia*).
M. Kamgang Dombeu (*Ulrich*).
M. Kauffmann (*Matthieu*).
M. Kerboua (*Ali*).
M. Kersaho-Audinet (*Thomas*).
Mlle Khamphousone (*Sylvie*).
Mlle Kiangebeni (*Germaine*).
M. Knusmann (*Richard*).
M. Kobayashi (*Jun*).
M. Krantz (*Julien*).
Mlle Kummer (*Rebecca*).
M. Kwan (*Marc*).
M. Ladjemi (*Badreddine*).
M. Lagneau-Heusey (*Adrien*).
M. Laraoui Houssaini (*Ahmed*).
M. Lebrun (*Antoine*).
Mlle Lemoine (*Justine*).
Mlle Lepaysan (*Sandra*).
M. Le Sayec (*Pierre-Antoine*).
Mlle Le Vu (*Dieu Anh*).
M. Lia (*Bastien*).
Mlle Llopis (*Céline*).
M. Loosli (*Sylvain*).
M. Luginbuhl (*Jean*).
M. Luiselli (*Aurélien*).
M. Lux (*Frédéric*).
M. Maaddem (*Jaoud*).
M. Maka (*Cyril*).
Mlle Manciet (*Pamela*).
M. Marta (*Thomas*).
M. Martinez (*Emilien*).
M. Mary (*Maxime*).
M. Massoumaly (*Yassine*).
Mlle Millot (*Charlotte*).
Mlle Mohamed (*Hadjouza*).
Mlle Mohamed Mzimba (*Achata*).
Mlle Morcet (*Marianne*).
Mlle Morel (*Chloé*).
M. Moreno (*Léandre*).
Mlle Moro (*Hélène*).
M. Moufarreh (*Driss Mohamed*).
Mlle Mourao (*Vanessa*).
M. Neau (*Alexandre*).
Mlle Negadi (*Nora*).
Mlle Nguyen (*Cécile*).
Mlle Nourani (*Emma*).
M. Omran (*Nadim*).
Mlle Parfait (*Vinciane*).
Mlle Paulin (*Lucie*).
Mlle Perdaems (*Mathilde*).

M. Piochot (*Benoît*).
M. Pochard (*Jean*).
Mlle Pop (*Alexandra*).
Mlle Portal (*Anaïs*).
M. Pracht (*Vincent*).
Mlle Rahaririaka (*Mioratiana*).
Mlle Raharison Andriambola (*Maëlle*).
Mlle Rahmani (*Saousane*).
M. Raillard (*Alexandre*).
Mlle Rauffet (*Frédérique*).
M. Ray (*Benoît*).
M. Roinat (*Samuel*).
Mlle Roset (*Axelle*).
M. Rouaud (*Théophile*).
M. Ruas (*Emmanuel*).
Mlle Sahin (*Ciban*).
M. Salmon (*Benoist*).
Mlle Sanhaj (*Nadia*).
M. Santi (*Jean-Charles*).
M. Silvestre (*Tony*).
M. Smith (*Arthur*).
Mlle Sun (*Chenchen*).
Mlle Tahiat (*Sonia*).
M. Taing (*Léon*).
M. Tétaz (*Julien*).
Mlle Thiebot (*Lucille*).
Mlle Tiberguent (*Nawel*).
M. Tija (*Driss*).
Mlle Todleben (*Kathy*).
Mlle Tomas (*Alice*).
Mlle Toussaint (*Tania*).
Mlle Trédaniel (*Aurore*).
M. Truquet (*Nicolas*).
Mlle Vasseur (*Laurène*).
Mlle Vaucelle (*Tiphaine*).
M. Vengeon (*Germain*).
Mlle Vergnères (*Sophie*).
Mlle Vidal (*Aurore*).
M. Woimant (*Maxime*).
M. Zamoro (*Fabien*).

L'attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom École de Management confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 8 mars 2011
portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom École de Management

Par arrêté de la Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 8 mars 2011,

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Ingénierie d'Affaires Internationales » de Télécom École de Management est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

Mlle Ayadi (*Hajfaoua*).
M. Bui Huu (*Hung*).
Mlle Janampa Mendoza (*Luç Maria*).
Mlle Niang (*Sinna*).
Mlle Oueld Guejdi (*Sarah*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Systèmes d'Information » pour les Entreprises de Télécom École de Management est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

Mlle Ben Nasr (*Emna*).
Mme García De Pérez (*María Angustia*).
M. Lath (*Serge Aurélien*).
M. Michard (*François*).
M. Rihane (*Mebdi*).
M. Trigui (*Amine*).
M. Vérot (*Jacques*).
M. Decastel (*Dominique*).
M. Ganibardi (*Amine*).
Mlle Konan (*Amoïn Wassey Bénédicte*).
M. Tamri (*Mohamed Amine*).
M. Terzi (*Yabia*).

Arrêté du 8 mars 2011
portant attribution des mastères spécialisés (MS) de Télécom École de
Management et de Télécom SudParis

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 8 mars 2011,

Le Mastère Spécialisé (MS) « Manager Télécom » de Télécom École de Management et de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Arias Vázquez (*Carlos Alberto*).
Mlle Basse (*Ndèye Aissaton*).
M. Bouneffouf (*Djalel*).
M. Casas Flores (*Fernando*).
M. Domínguez Storms (*Sergio*).
M. Durand (*Naïké*).
M. El Fakih El Souki (*Randy Salim*).
M. El Harti (*Hicham*).
Mme Enciso Flores (*Karen Lizeth*).
M. Escobedo Morales (*Adrián*).
Mlle Galicia Galicia (*Guillermína*).
Mlle Hernandez Romero (*Deliveth Eunora*).
M. Lucio Quiroz (*Luis Daniel*).
Mlle Medegan Fagla (*Tété Caroline*).
M. Méndez Torres (*Juan Enrique*).
M. Monroy Jiménez (*Angel Raúl*).
M. Nagda (*Wend-Toin Wilfried Joël*).
M. Ndiaye (*Papa Issa*).
Mlle Ndong (*Marie Fabianne*).
M. N'zi (*Koffi Jean*).
M. Raoufou (*Mohamed Nabil*).
Mlle Rojas Whiler (*Margie Catherine*).
M. Ruiz Maciel (*Francisco Javier*).
Mlle Sahmi (*Kawthare*).
M. Sylla (*El Hadji Cheikh*).
M. Tchouaga (*Steve Sidrick*).
Mlle Tires (*Sabrina*).
M. Villalobos Neva (*Jairo Alexander*).

Le Mastère Spécialisé (MS) en « Systèmes d'Information pour le Management » de Télécom École de Management et de Télécom SudParis est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Aulorfe (*Mohamed*).
M. Iraqui Houssaini (*Mohamed Youssef*).
M. Makhoukhi (*Marouane*).
Mme Maskhouni (*Mariam*).
M. Moatadid (*Driss*).

Décision n° 01-2011 du 31 mars 2011
portant cessation de fonction et nomination de délégués territoriaux
de l'Agence nationale des services à la personne

Le directeur général de l'Agence nationale des services à la personne,

Vu les articles L. 7234-1 et D. 7234-5 du code du travail,
Vu la décision n° 01-2006 du 24 mai 2006,
Vu la décision n° 8-2006 du 22 novembre 2006,
Vu la décision n° 16-2006 du 11 décembre 2006,
Vu la décision n° 4-2007 du 20 juin 2007,
Vu la décision n° 7-2007 du 24 août 2007,
Vu la décision n° 9-2007 du 4 octobre 2007,
Vu la décision n° 14-2007 du 10 décembre 2007,
Vu la décision n° 14-2008 du 21 mai 2008,
Vu la décision n° 18-2008 du 15 octobre 2008,
Vu la décision n° 20-2008 du 29 décembre 2008,
Vu la décision n° 01-2009 du 8 janvier 2009,
Vu la décision n° 04-2009 du 9 avril 2009,
Vu la décision n° 05-2009 du 28 avril 2009,
Vu la décision n° 06-2009 du 27 mai 2009,
Vu la décision n° 10-2009 du 31 août 2009,
Vu la décision n° 13-2009 du 9 décembre 2009,
Vu la décision n° 05-2010 du 20 août 2010,
Vu la proposition du préfet de l'Aisne en date du 13 octobre 2010,
Vu la proposition de la préfète des Hautes-Alpes en date du 21 janvier 2011,
Vu la proposition du préfet de l'Ariège en date du 28 octobre 2010,
Vu la proposition du préfet des Côtes d'Armor en date du 22 septembre 2010,
Vu la proposition du préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, en date du 21 juin 2010,
Vu la proposition du préfet de la Drôme en date du 31 janvier 2011,
Vu la proposition du préfet de l'Ille-et-Vilaine en date du 9 novembre 2010,
Vu la proposition du préfet de la Meuse en date du 17 mars 2011,
Vu la proposition du préfet du Pas-de-Calais en date du 3 janvier 2011,
Vu la proposition du préfet de la Haute-Saône en date du 1^{er} octobre 2010,
Vu la proposition du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en date du 28 septembre 2010,
Vu la proposition du préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, en date du 24 septembre 2010,
Vu la proposition du préfet de la Vendée en date du 9 novembre 2010,
Vu la proposition du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en date du 3 décembre 2010,

décide

article 1^{er}

Ont cessé leurs fonctions de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne :

- Monsieur *Georges* Decker, dans le département de l'Aisne ;

- Madame *Bénédicte* Mazas, dans le département des Hautes-Alpes;
- Monsieur *Joël* Dubois, dans le département de l'Ariège ;
- Monsieur *Gaël* Le Gorrec, dans le département de la Corrèze et dans le département des Pyrénées-Atlantiques ;
- Madame *Dominique* Seguin-Lavina, dans le département de la Côte-d'Or ;
- Madame *Cécile* Guyader-Berbigier, dans le département des Côtes d'Armor ;
- Monsieur *Sébastien* Jammes et Madame *Béatrice* Jacob, dans le département de la Creuse ;
- Monsieur *Alain* Dougy, dans le département du Doubs ;
- Monsieur *Alain* Gueydon, dans le département de la Drôme ;
- Monsieur *Philippe* Le Fur, dans le département d'Eure-et-Loir ;
- Monsieur *Philippe* Alexandre, dans le département de l'Ille-et-Vilaine ;
- Madame *Martine* Bellemère-Baste, dans le département du Loir-et-Cher ;
- Madame *Christiane* Lenfant, dans le département de la Mayenne ;
- Monsieur *Didier* Tillet, dans le département de la Meuse ;
- Madame *Claude* Garnier, dans le département du Pas-de-Calais ;
- Monsieur *Marc-Henri* Lazar, dans le département de la Haute-Saône ;
- Madame *Michèle* Maxwell, dans le département de Paris ;
- Monsieur *Alain* Jaunet, dans le département de la Seine-Maritime ;
- Monsieur *Philippe* Nicolas, dans le département de la Seine-et-Marne ;
- Monsieur *Eloy* Dorado, dans le département de la Somme ;
- Monsieur *Lionel* Lascombes, dans le département de la Vendée ;
- Monsieur *Edouard* Inès, dans le département du Territoire-de-Belfort ;
- Madame *Léonide* Césaire, dans le département du Val-de-Marne ;
- Monsieur *Vincent* Lemaire, dans le département de la Guadeloupe.

article 2

Sont nommés en qualité de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne :

- Monsieur *Francis-Henri* Prévost, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de l'Aisne, dans le département de l'Aisne ;
- Monsieur *Jacques* Colomines, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE des Hautes-Alpes, dans le département des Hautes-Alpes ;
- Monsieur *Robert* Claude, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de l'Ariège, dans le département de l'Ariège ;

- Monsieur *Alain* Robert, directeur adjoint de l'Unité territoriale DIRECCTE des Côtes d'Armor, dans le département des Côtes d'Armor ;
- Monsieur *Marc-Henri* Lazar, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE du Doubs, dans le département du Doubs ;
- Madame *Céline* Gisbert, animatrice territoriale à l'Unité territoriale DIRECCTE de la Drôme, dans le département de la Drôme ;
- Madame *Séverine* Husson, responsable du service emploi à l'Unité territoriale DIRECCTE d'Ille-et-Vilaine, dans le département de l'Ille-et-Vilaine ;
- Monsieur *Aurélien* Guyot, chef du service Entreprise et Mutations à l'Unité territoriale DIRECCTE de la Meuse, dans le département de la Meuse ;
- Madame *Françoise* Lafage, responsable du service développement local de l'Unité territoriale DIRECCTE du Pas-de-Calais, dans le département du Pas-de-Calais ;
- Madame *Odile* Gardaire, animatrice territoriale de l'Unité territoriale DIRECCTE de la Haute-Saône, dans le département de la Haute-Saône ;
- Monsieur Michel Ricochon, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de Paris, dans le département de Paris ;
- Monsieur *Georges* Decker, directeur de l'Unité territoriale DIRECCTE de la Seine-Maritime, dans le département de la Seine-Maritime ;
- Monsieur *Loïc* Robin, directeur de l'Unité territoriale DIRECCTE de la Vendée, dans le département de la Vendée ;
- Madame *Catherine* Romuald, chef du service insertion et développement de l'emploi de la DIRECCTE de la Guadeloupe, dans le département de la Guadeloupe.

article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 31 mars 2011

Olivier Wickers
directeur général
de l'Agence nationale des services à la personne

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
ET DU MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MARS – AVRIL 2011

*Édité par le service de la Communication
du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
et du ministère du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État*

*Accès : sites internet des ministères, rubrique : « Publications/ Les publications dématérialisées/
Les textes législatifs et réglementaires/ Les bulletins officiels, bulletin officiel « administration centrale ».*

Publication : Joëlle Moigne
Tél. : 01 53 18 88 24
joelle.moigne@finances.gouv.fr